

Assemblée Générale de l'Association des Parents de Rose-des-Vents

Date : 10 octobre 2006

19 :00 hres.

École Rose-des-Vents

Procès-verbal

Personnes présentes

Pia Kuittinen, Alexandra Cope, Julia Stachowiak, Tracy Leroux, Nancy Gioia, Kathy Giguère-Durrant, Alain Lippuner, Shelley Lecerf, Marie Desrosiers, Gisèle Verrier (directrice), Hélène Côté, Dominique Robeyns, Anne-Marie Lascelles, Marielle Last (enseignante), Joyce Lin, Louise Plante, Sue Lang, Joseph Pagé, Anne-Louise Pentland, Caroline Chapdelaine, Nicole Tremblay, Michèle Danelice, Luc Morin, Delores Kryzanowski.

1. Ouverture de l'Assemblée.

Ouverture de l'Assemblée à 19 :09.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Pia est ajoutée à l'ordre du jour en 3.a: repas chauds du midi. Adoption proposée par Michèle Danelice. Hélène Côté seconde. Ordre du jour adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 6 juin 2006.

Adoption du procès-verbal du 6 juin 2006 proposée par Michèle Danelice. Caroline Chapdelaine seconde. Procès-verbal adopté.

3.a Mise à jour du programme des repas chauds.

Pia informe l'Assemblée qu'elle a besoin d'aide avec la distribution des repas chauds et la sortie des déchets à la fin du repas. Luc Morin propose une motion pour la création d'une annonce pour recruter un bénévole. Caroline Chapdelaine seconde. Motion adoptée. Pia préparera l'annonce pour Luc qui la transmettra à Gisèle. Si aucun bénévole n'est identifié, l'APE va considérer créer un poste rémunéré pour cette tâche.

4. Rapport de la directrice.

- Gisèle présente Marielle, représentante des enseignants.
- Le concert de Noël aura lieu à l'extérieur de l'école, possiblement à Eric Hamber, qui dispose d'une salle pouvant accueillir près de 800 spectateurs (le besoin de Rose-des-Vents). Gisèle attend une réponse. Il est possible que l'école fasse une demande de fond à l'APE pour défrayer les coûts de location (\$500). Une demande sera aussi placée auprès du CSF.
- Voyage échange : acceptation provisoire au programme pour les 6^{ième} et 7^{ième}. Jumelage avec une école de Montréal.

- Des cours de théâtre organisés par Emmanuelle et Valérie ont commencé à l'heure du dîner pour une dizaine d'étudiants.
- Des cours de tricot commenceront demain (11 octobre).
- Plan de réussite : les élèves des 2^{ième} à 7^{ième} année devront prochainement produire un travail écrit qui sera évalué par les enseignants. Un deuxième travail sera produit et évalué en avril/mai afin de mesurer le progrès.
- La course Terry Fox s'est très bien déroulée. Gisèle a souligné la contribution de Michel Boulianne au succès de l'événement.
- Développement du leadership à l'école : programme de médiateurs pour les 5-6-7^{ième} qui sont formés par Kathryn Pedersen, la conseillère; les jeunes médiateurs aident les plus petits à formuler des solutions à leurs problèmes. Ils jouent avec eux aussi.
- Semaine de danse en avril; programme Arts Start. La semaine de danse comprendra une soirée de danse familiale le jeudi soir (date à être déterminée). L'artiste demande \$2,000 pour mener cette formation à l'école.
- 17 novembre 2006 : c'est bel et bien une journée pédagogique!
- Un douzième autobus a été ajouté!
- Étant donné la clientèle plus nombreuse, Rose-des-Vents a eu droit à un « ajout de pointage », ce qui se traduit par plus de temps pour certains de nos élèves avec l'orthopédagogue, Richard Fréchette (temps plein) ainsi que pour la francisation avec Marielle (1/2 tâche).
- EHB : test du ministère de l'éducation pour les 4^{ième} et 7^{ième} (compréhension, lecture, mathématiques). Rose-des-Vents a bien réussi les tests l'an dernier. Les résultats individuels seront communiqués aux parents des élèves. Les résultats globaux sont affichés sur le site Web du ministère.
- Frais scolaires : Rose-des-Vents croit avoir fait selon les normes. L'école attend des nouvelles du CSF... Une histoire à suivre!

5. Rapport de la trésorière.

- Les états financiers finaux (2005-06) seront présentés à la prochaine réunion (6 novembre 2006).
- Le budget 2006-07 sera présenté à la prochaine réunion (6 novembre 2006).
- Signature des chèques de l'APE: Luc Morin propose la motion qui consiste à modifier la constitution de l'APE afin de rendre légale la co-signature des chèques par la secrétaire; jusqu'à ce jour, seulement les présidents et vice-présidents étaient autorisés à co-signer avec la trésorière, selon la constitution. Caroline Chapdelaine seconde la motion. Hélène Côté propose que Delores Kryzanowski soit co-signature des chèques avec la trésorière Michèle Danelice. Nancy Gioia seconde. Les deux motions sont annulées puisque la constitution demande un préavis de 14 jours. Les motions sont reportées au 6 novembre.
- Campagne de financement : Cette année, l'activité principale de levée de fonds sera une sollicitation de dons auprès des familles. Michèle Danelice préparera une lettre pour les parents qui suggérera un don de \$100. Un reçu pour fins d'impôts sera remis pour les dons d'une valeur de 10\$+.

- Campagne de financement : L'APE ne veut pas encourager les dons dirigés (e.g. vers une classe en particulier); l'association préfère des dons de nature « générale » et que l'allocation en soit faite par le comité du budget afin d'éviter les inégalités entre les classes. Hélène Côté propose que l'APE n'émette pas de reçu pour fins d'impôts dans le cas des dons dirigés. Suzanne Lang seconde. La motion est adoptée à la suite d'un vote, malgré les deux abstentions.

6. Concert de Noël.

Voir le rapport de la directrice.

7. Transport des élèves habitant dans un périmètre d'un kilomètre.

Luc Morin, Président de l'APE, demandera une clarification à Third Wave concernant leur politique courante, et ce pour janvier 2007, afin d'éviter les mauvaises surprises aux parents concernés pour la rentrée 2007.

8. Mise à jour :

a. Avenir de Rose-des-Vents

L'information la plus récente est contenue dans le courriel le plus récent de Denis Arseneau. L'ouverture de l'école secondaire est prévue pour septembre 2008.

Luc Morin écrira à Claire Guibord pour lui demander des précisions sur la situation : la capacité du terrain Rose-des-Vents à accueillir d'autres portables; l'impact du manque de place sur le service de garde. L'APE compte faire le suivi après avoir reçu des nouvelles de Madame Guibord.

9. Varia

Voir 3.a.

10. Levée de l'Assemblée.

Levée de l'Assemblée à 20 :45.

Prochaine réunion : Réunion spéciale sur le budget : lundi, le 6 novembre 2006.



Préparé par : Caroline Chapdelaine
Co-secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : 16 octobre 2006

SOCIETY ACT

CERTIFICATE OF INCORPORATION

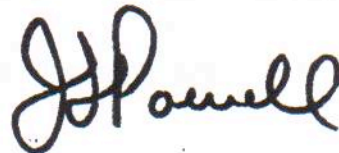
I Hereby Certify that

ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE ROSE-DES-VENTS

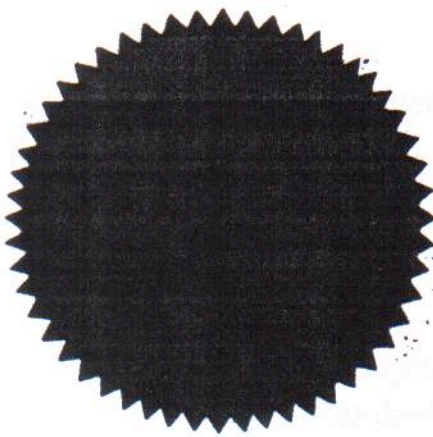
has this day been incorporated under the *Society Act*

Issued under my hand at Victoria, British Columbia

on March 05, 2002



JOHN S. POWELL
Registrar of Companies
PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA
CANADA



CONSTITUTION

SECTION I - NAME

The name of the Society is : Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents .

SECTION II -PURPOSES

The purposes of the society are:

1. to advise the school principal and staff on parental views about school programs, policies, and activities;
2. to communicate with parents, and to promote co-operation between the home and the school in providing for the education of children;
3. to organize school-related activities and events;
4. to contribute to the effectiveness of the school by promoting the involvement of parents and other community members;
5. to promote and support in a financial or logistical manner the learning environment at L'Ecole Rose-des-Vents;
6. to organize fundraising activities and to make use of government grants, programs, donations, gifts and private funds to meet the objectives of the society;
7. to organize cultural, social or educational activities for the advancement of Francophone education;
8. to assist in providing funds for materials or activities deemed necessary to meet the objectives of the society;
9. to carry out all other activities deemed necessary to meet the goals of the society.

SECTION III -NON-PROFIT ORGANIZATION

The Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents will operate as a non-profit organization with no personal financial benefit. This provision shall be unalterable.

SECTION IV DISSOLUTION

1. Upon winding up or dissolution of the Association, the assets which remain after payment of all cost, charges, and expenses which are properly incurred in the winding up shall be distributed to such charitable organization or organizations in British Columbia having a similar charitable purpose. This provision shall be unalterable.

BYLAWS

Here set out, in numbered clauses, the bylaws providing for the matters referred to in section 6(1) of the Society Act and any other bylaws.

SECTION I - MEMBERSHIP

1. All parents and guardians of students registered at Ecole Rose-des-Vents are eligible to be voting members of the society.
2. Administration and staff (teaching and non-teaching) of Ecole Rose-des-Vents may be non-voting members of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents
3. Membership to the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents shall be granted upon signing of the Membership Register.
4. At no time shall the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents have more non-voting than voting members.
5. Every member shall uphold the constitution and comply by these bylaws.
6. A person shall cease to be a member of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents :
 - a) once their child/ward is no longer registered at Ecole Rose-des-Vents;
 - b) if they are no longer staff at Ecole Rose-des-Vents.

SECTION II - MEETINGS

1. An Annual General Meeting (AGM) for the purpose of the election of officers who will constitute the Executive of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents shall be held no later than September 31 of each year.
2. General meetings of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents shall be held at least 5 times during the school year to conduct current business. A period of no more than two (2) months shall pass between meetings while school is in session.
3. Notice of general meetings and the AGM is to be provided to the membership through the school newsletter or by written communication from the Secretary of the Association no less than 14 days before the meeting.
4. The Executive meetings and additional special general meetings shall be held at the discretion of the Executive, or upon the receipt of a petition representing ten per cent (10%) of the voting delegates.
5. Meetings will be conducted efficiently and with fairness to the members present.
6. If procedural problems should arise, Robert's Rules of Order will be used to resolve the situation, unless they are in conflict with the guidelines in this Constitution.

SECTION III - VOTING

1. A member in good standing present at a meeting of members is entitled to one vote.
2. Voting members present at any duly-called general meetings shall constitute a quorum, but a quorum at no time shall consist of less than three (3) members.
3. The format of the meeting will consist of an agenda and motions shall be moved and seconded. Following discretion and at the discretion of the President, a vote will be called.
4. Voting shall be done by the show of hands with the option that the election of officers may be done by secret ballot.
5. In the case of a tie vote, the motion will be lost
6. Voting of members on all matters must be given personally; voting by proxy shall not be permitted.

SECTION IV - ELECTION OF EXECUTIVE OFFICERS

1. The Executive officers shall be elected from the voting members at the AGM, except that no Executive officer shall be a member of the senior staff of l'Ecole Rose-des-Vents or the spouse or partner of senior staff.
2. Call for nominations shall be made at the last meeting prior to the AGM in September.
3. In the event of a vacancy on the Executive during the year, the members shall elect a new officer who shall hold office until the next election.
4. Any Executive member who desires to withdraw from membership on the Executive shall notify the Executive in writing. The resignation shall become effective upon acceptance by the Executive of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents.

SECTION V-EXECUTIVE OFFICERS

1. The affairs of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents shall be managed by a board of elected officers.
2. The Executive Officers will be as follows:
 - A) President(s)
 - B) Vice-President(s)
 - C) Treasurer
 - D) Secretary(s)
3. Executive Officers shall not be remunerated.

SECTION VI - TERM OF OFFICE

1. The term of office shall commence immediately after the AGM of each year and shall be for one year.
2. Any elected member of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents may serve on the executive for as many years as he/she is elected to a position.
3. No person may hold more than one elected executive position at any one time.
4. The Executives shall hold that office until the completion of the next AGM.

SECTION VII – DUTIES OF THE OFFICERS

A. THE PRESIDENT SHOULD

- a) convene and preside at all general, special and executive meetings;
- b) ensure that an agenda is prepared and circulated in advance to the members for all meetings;
- c) appoint committees where authorized to do so by the Executive or membership;
- d) be an ex-officio member to all committees;
- e) take such actions or ensure that such actions are taken by others to achieve the objectives and purpose of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents;
- f) be the official spokesperson for the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents;
- g) be a signing officer;
- h) submit an annual report at the AGM.

B. THE VICE-PRESIDENT SHOULD

- a) assume the responsibilities of the President in the President's absence;
- b) accept extra duties as required;
- c) be a signing officer;
- d) submit an annual report at the AGM.

C. THE SECRETARY SHOULD

- a) record the minutes of general, special, and Executive meetings
- b) distribute minutes to the members of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents in a timely manner;
- c) keep an accurate copy of the Constitution and Bylaws and if and when changes are made they shall be italicized and underlined and the copy amended shall be dated and initialed and a copy submitted to the school office at l'Ecole Rose-des-Vents office for safe-keeping;
- d) issue and receive correspondence on behalf of the organization;
- e) safely keep all records of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents;
- f) submit an annual report at the AGM.
- g) may be a signing officer.

D. THE TREASURER SHOULD

- a) administer and be responsible for the monies in the accounts of Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents;
- b) be one of the three signing officers of the executive as per Section IX;
- c) prepare a financial report for publication in the school or PAC newsletter or presentation at general meetings as per Section IX;
- d) with the assistance of the Executive, submit a budget and tentative plan of expenditures to the members at the AGM as per Section IX.
- e) ensure that another financial signing officer has access to the financial records of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents in the event of his/her absence.

SECTION VIII - COMMITTEES

1. Standing and ad-hoc committees shall be formed when necessary.
2. Committees are responsible to the Executive and members.
3. Members may be appointed annually to committees by the President (after consultation with the Executive).

SECTION IX -FINANCES

1. All funds of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents will be on deposit in a bank or financial establishment registered under the Bank Act.
2. Signing authority for banking and legal documents consists of the President, the Vice-President and the Treasurer. Two signatures, one of whom will always include that of the Treasurer, will be required for all expenditures in excess of \$100.00. For expenditures of \$100.00 or less, verbal approval by two or three of the signing officers is required.
3. The Executive will have a discretionary fund of \$300.00 annually which may be spent in \$100.00 allotments at the direction of the Executive. All money spent above and beyond this discretionary fund will be first presented to and voted on by the Executive, and then approved by a majority at a general meeting.
4. A need for audit will be agreed upon by the members at any general meeting, where upon an independent auditor will be appointed as needed.
5. The Executive Officers shall have no borrowing powers.

SECTION X - CONSTITUTION & BYLAW AMENDMENTS

1. Amendments to the Constitution and By-laws of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents may be made at any general meeting at which business is conducted, providing:
 - a) Fourteen (14) days written notice of the meeting has been given to all members ;
 - b) The written notice shall include notice of the specific amendments proposed;
 - c) A three quarters (3/4) majority vote of those voting members present at the meeting will be required to amend the Constitution and By-laws

SECTION XI - CODE OF CONDUCT

1. The Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents is not a forum for the discussion of individual school personnel, students, parents, or other individual members of the school community.
2. An Executive member who is approached by a parent with a concern relating to an individual is in a privileged position and must treat such discussion with discretion, protecting the confidentiality of the people involved.
3. A parent who accepts a position as an Executive Member of the Association des parents de l'Ecole Rose-des-Vents should:
 - a) uphold the constitution and bylaws, policies and procedures of the Association;
 - b) perform her/his duties with honesty and integrity;
 - c) work to ensure that the well-being of students is the primary focus of all decisions;
 - d) respect the rights of all individuals;
 - e) take direction from the members, ensuring that representation processes are in place;
 - f) encourage parents and students with individual concerns to act on their own behalf and provide information on the process for taking forward concerns;
 - g) work to ensure that issues are resolved through due process;
 - h) strive to be informed and only pass on information that is reliable and correct;
 - i) respect all confidential information;
 - j) support public education;

c

Dated: This 29th day of February, 2002
Modified: This 6th day of November, 2006.

Witness to All

Johanne Mongrain
2407 47th avenue West
Vancouver, BC V6M 2N3

Daniel Weary
2407 47th avenue West
Vancouver, BC V6M 2N3

Roxane Vachon
1650 Wesbrook Crescent
Vancouver, BC V6T 1W1

Denis Arseneau
3242 6th avenue West
Vancouver, BC V6K 1X8

Patricia Aroca-Ouellette
2819 36th avenue West
Vancouver, BC V6N 2N9

Brigitte Attali-Netherton
3780 18th avenue West
Vancouver, BC V6S 1B2

Applicants for Incorporation

**Assemblée Générale de
l'Association des Parents de Rose-des-Vents**
5 décembre 2006 à 19h00
École Rose-des-Vents

Procès-verbal

Personnes présentes

Luc Morin, Delores Kryzanowski, Gisèle Verrier, Michel Boulianne, Denis Arseneau, Annie Carnot, Tracy Leroux, Marie DesRosiers, Nancy Gioia, Mylène Boulanger, Patricia Aroca-Ouellette, Farah Shroff, Dominique Robeyns, Louise Plante, Katherine Cook, Antonieta Rivera, Michelle Marsan

1. Ouverture de l'assemblée.

Ouverture de l'Assemblée à 19h05.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Marie DesRosiers propose l'adoption. Patricia Aroca-Ouellette seconde. L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2006.

Marie DesRosiers propose l'adoption. Tracy Leroux seconde. Le procès verbal est adopté.

4. Bilan de la directrice.

- (a) Journée du souvenir organisée par Kathryn Pedersen avec plusieurs ateliers multi-âges, 20 intervenants, activités de la paix un grand succès. Les ateliers ont facilité les rencontres entre petits et grands. Nous espérons faire une présentation semblable au mois de février dans le cadre de la St Valentin.
- (b) Visite d'un auteur : Mme. Diane Carmel Léger a donné un aperçu des acadiens.
- (c) L'opéra (The Magic Flute) au Jewish Community Centre le 1 décembre fut bien accueilli.
- (d) Lors de la journée des étoiles du 24 novembre, un tirage a eu lieu parmi les étudiants ayant remis leurs questionnaires dans le cadre du 10^e anniversaire du CSF. Un autre tirage aura lieu à la prochaine journée des étoiles le 15 décembre 2006.
- (e) Gisèle Verrier et Michel Boulianne ont été régalez au Gala du 10^e anniversaire du CSF qui a eu lieu le 17 novembre à Richmond. Le CSF a remercié les membres ayant contribué aux 10 ans de son existence.
- (f) **Conseils/Avis**
Paniers de Noël – nous comptons sur un suivi des représentants de classe puisque la livraison se fait dans 10 jours (15 décembre) – une semaine plus tôt qu'auparavant. Nous cherchons une coordonnatrice pour tout. Décision prise de présenter les familles avec des certificats Safeway pour dindes et non une dinde fraîche. Shannie Harvey a offerte de coordonner la livraison des paniers aux 15 familles. Suggestion que le soir du concert de Noel nous sollicitons une donation de conserves comme admission.
- (g) *Calendrier* – Patricia Aroca – Ouellette et Antonieta Rivera travaillent à la version finale du calendrier de Rose-des-Vents. Un imprimeur est à trouver sans délai.
- (h) *Foire du livre dans le gymnase* - Shaphar organise une vente dans le gymnase de Scholastic, Sophia Books, Osborne et French Best Sellers pendant les réunions des 13 et 14 décembre.
- (i) *Natation* – manque d'accompagnateurs masculins. Farah Shroff suggère faire un sondage auprès des parents s'ils veulent continuer les cours de natation ou s'ils préféreraient prendre des cours de gymnastique, par exemple. Luc Morin fera une annonce formelle pour demande d'accompagnateurs

masculins indiquant que nous n'aurons plus de cours de natation si nous ne pouvons pas remplir le besoin. Nous avons quatre classes par semaine de cours de natation.

- (j) *Racine de l'empathie* - Michelle Marsan contribue son expérience d'avoir passé récemment une journée à l'école Anne-Hébert dans l'est de Vancouver et convoite que RdV est une école privilégiée après avoir été témoin des différents besoins des 2 écoles.
- (k) Plan de réussite de l'école - Michel Boulianne – résultats des tests au mois de janvier – Gisèle va commander des livrets pour chaque élève afin qu'ils conçoivent un projet littéraire d'ici au mois de mai 2007.

5. Bilan du président.

- (a) *Campagne de financement* - 8,540\$ amassé à date. Nous avons prévus 10,000\$. Quelques parents disent qu'ils vont contribuer bientôt.
- (b) *Mise à jour du dossier avenir de RdV - CSF / discussion sur l'étape suivante de l'APÉ dans ce dossier* - Gisèle Verrier et Luc Morin ont rencontré Guy Bonnefoy, Jean Watters et Claire Guibord avant la rencontre des parents : l'école secondaire doit sortir de l'école Kitsilano par septembre 2008 car le VSB prévoit faire des rénovations sismiques sur les bâtiments de l'école. Portables – nombre maximum déjà atteint sur le site de RdV. - Roger Leclerc retournera au mois de septembre dans son petit local. – En faisant des rénovations mineures à l'école, on pourra accueillir 2 autres classes de plus l'an prochain. - Le CSF propose la création d'un comité avec un petit groupe de parents de RdV. Des informations confidentielles seraient transmises à ce petit groupe de parents sur les pourparlers courants et futurs de ce dossier. – ce petit groupe de parents devra signer des contrats de confidentialité avant d'obtenir l'information sur les locations possibles d'une nouvelle école élémentaire dans l'ouest de Vancouver. – ceux-ci ne pourront pas nous transmettre cette information. – rencontre parents/CSF prévue le 30 novembre reportée au 7 décembre dû à la mauvaise température.

6. Comité sur la préparation d'un tremblement de terre.

- (a) *Présentation des solutions pour 2006-2007* - Michel Boulianne, Marie DesRosiers, Isabelle Darche, Luc Morin et Laurie Stone font parti du comité. Pour le moment, chaque enfant doit avoir une trousse de tremblement de terre qui est préparée par son parent et livrée au professeur. En date du 17 novembre, 94 troussees étaient manquantes. Une date limite du 15 décembre est fixée pour obtenir les troussees manquantes afin de sceller les contenants dans chaque classe avant les vacances de Noël.
- (b) *Discussion sur l'approche à prendre dans l'avenir* - Le comité s'est réparti les tâches pour trouver le coût associé aux divers items nécessaires (sifflets, eau, tentes, etc.). On pousse pour avoir une trousse de tremblement de terre qui servira l'école, le service de garde, la garderie et la prématernelle pour septembre 2007. Le CSF payera pour un conteneur en dehors de l'école. L'emplacement, la construction d'une plateforme en béton, et les dimensions du conteneur sont à suivre.

Michel Boulianne nous rapporte que RdV a eu deux pratiques de feu jusqu'à ce jour.

Farah Shroff mentionne que nous devons aussi éduquer nos parents en cas de tremblement de terre – échantillon à suivre le mois prochain. Suggestion pour une levée de fonds – de vendre un kit pour tremblement de terre.

7. Création d'un comité sur la nutrition.

Deux parents et un enseignant requis. Farah Shroff et Dominique Robeyns se présentent comme parents. Shahpar Shoai et Brigitte Attali-Netherton se partageront la tâche d'enseignant. Basé sur la nutrition à l'école. L'APÉ a un budget de 2,000\$ pour l'initiative nutritionnelle et le Comité de nutrition sera responsable de gérer ce budget.

8. **Varia.**

- (a) Vice-présidente : Nicole Tremblay a démissionné. Dominique Robeyns prend la position d'une façon intérimaire
- (b) Co-secrétaire : Caroline Chapdelaine soumet sa démission pour la fin de décembre. Delores Kryzanowski prendra la relève. L'APÉ recherche une secrétaire additionnelle.

9. **Levée de l'assemblée.**

Levée de l'Assemblée à 20h25.

Prochaine réunion : le mardi, 23 janvier 2007.



Préparé par : Delores Kryzanowski
Co-secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : 14 décembre 2006

Adopté : 23 janvier 2007

Président : _____

Réunion d'information
Association des Parents de l'École Rose-des-Vents (RdV)
Et du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (Csf)
7 décembre 2006

Compte-rendu

In attendance:

Parent Association Committee:

Luc Morin, Président
Dominique Robeyns, Vice-présidente
Michèle Danelice, Trésorière
Caroline Chapdelaine, Co-secrétaire
Delores Kryzanowski, Co-secrétaire

School members:

Gisèle Verrier, Directrice
Michel Boulianne, Directeur adjoint

Conseil scolaire francophone:

Mario Cyr, Directeur adjoint
Guy Bonnefoy, Secrétaire-trésorier
Claire Guibord, Conseillère, Grand Vancouver

Parents (and others) in attendance: Approximately 40

1. Calling the meeting to order.
Luc Morin called the meeting to order at 18h30.
2. Adoption of the agenda.
Delores Kryzanowski proposed the adoption of the agenda as presented. Nathalie Deneault seconded.
Adopted by unanimity.
3. Presentation of the members affiliated with the CSF.
 - a. Guy Bonnefoy presented the team members: Mike Hill (Architect –new secondary school), Doug Hibbins (Re-localization of RdV), Dave Milne & Bob Hanson (Updates on the alternative space during construction and questions arising during construction).

Summary of the major points of Mr. Bonnefoy presentation:

- CSF has a very good working relationship with the Vancouver School Board.
- Funding for a new elementary school is a high priority in the Ministry of Education Capital Plan for 2007-08. Note that if approved, the funding would normally not become available before 2009-2010 (3-year plan).
- Elementary and Secondary will make joint use of the high school if necessary.
- CSF to conduct a review of all catchments areas, including the Greater Vancouver.
- CSF to review the outdated policy on Transportation.
- After-school care service should not be affected during the shared use of space (elementary & secondary).

- The CSF believes there are potentially more opportunities than challenges concerning the shared use of space. Proper scheduling is an important factor in how well the arrangement works. Scheduling will be a shared responsibility between the principals of both schools.
- The CSF is continuing to look for a site for Rose-des-Vents.

Summary of the major points of Mr. Doug Hibbins presentation:

- Predicting enrolment is always a challenge.
- Successes with past predictions increase confidence in methodology used.
- The challenge in Vancouver is not necessarily to find funding, but to find a suitable site.
- Options being considered: federal land (active possibility), provincial land (some possibilities), school district land (no candidate at the moment, but the situation could change...good working relationship between the CSF and VSB/city of Vancouver), land owned by other public entities, privately owned land.
- Seismic upgrade projects are highest priorities, finding a site comes second.
- Need to be open-minded about the possibilities. This includes considering multiple sites.
- The CSF remains hopeful to be able to identify a site within the year, and that next year, we will be talking planning, design, etc.

Summary of the major points of Mr. Mike Hill presentation:

- Highlights the “temporary” flexibility offered by the new secondary school.
- Among other factors, the Contractor was chosen because of his demonstrated ability to accommodate clients...in response to questions asked about the noise/pollution mitigation strategies to be used during construction. This will include sound insulation, a play area, 8’ high chain fence.
- Although there is no guarantee about the schedule...the contractor is known to propose generous schedules and to be able to deliver on time. Expected delivery date is September 2008.
- Concerning registrations for September, no more portables can be installed on site. Boundaries and catchments areas will be reconsidered.

Other interventions

- Legal recourse is not a recommended approach...could jeopardize the “good” relationship with the governments.
- Gisèle Verrier is confident that Rose-des-Vents will have the necessary space next year. RdV won’t lose the gym space for next year as no other suitable space was identified.
- Seismic upgrade will take place at the Kitsilano high school in September 2008...so the Francophone clientele has to be out of there by that date.
- Concerning the policy on Transportation...the average time on a bus is 1 ½ hours for some families. The CSF is not proud of that statistic. Hence in part why there will soon be a review of the policies.
- Some questioned whether the chaos related to the construction could lead to the deterioration of the working conditions for the teachers at Rose-des-Vents...and to some departures...CSF believes that this will be a learning opportunity for all concerned...an asset for kids to experience, will likely bring staff closer...Rose des Vents has a strong teaching staff very committed to deliver quality education...so this should not be a concern.
- An update will be given in April/May.

- M. Bonnefoy proposed creating a Rose-des-Vents sub-committee consisting of two parents. These volunteers would be invited to sit in meetings related to finding new spaces for Rose-des-Vents. First, those two parents will have to sign a confidentiality agreement, which will prohibit them to reveal any details of the negotiations and new sites discussed at the meetings. The two parents would at the beginning be asked to attend an approximately 3 hours meeting to update them with the current information.

4. Meeting adjourned.

The meeting was adjourned at 21h00.



Préparé par : Caroline Chapdelaine

Co-secrétaire

APE Rose-des-Vents

Date :

12 janvier 2007

Revu par (Csf) :

Date :

Adopté :

23 janvier 2007

Président :

**Assemblée Générale de
L'Association des Parents de Rose-des-Vents**
23 janvier 2007 à 19h00
École Rose-des-Vents

Procès-verbal

Personnes présentes.

Luc Morin, Delores Kryzanowski, Michele Danelice, Tracy Leroux, Dominique Robeyns, Louise Plante, Shelley Lecerf, Julia Stachawiak, Georges Rouget, Hélène Roy, Joe Pagé.

1. Ouverture de l'assemblée.

Ouverture de l'Assemblée à 19h10.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Julia Stachawiak propose l'adoption. Hélène Roy seconde. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des 5 et 7 décembre 2006.

Tracy Leroux propose l'adoption du procès-verbal du 5 décembre 2006 et Dominique Robeyns seconde. Le procès verbal est adopté tel que présenté.

Dominique Robeyns propose l'adoption du procès-verbal du 7 décembre 2006 et Shelley Lecerf seconde. Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

4. Bilan de la directrice.

Gisèle Verrier est absente et George Rouget (antérieurement enseignant à l'École Gabrielle Roy) et maintenant directeur-adjoint de l'École Rose-des-Vents, n'est pas à jour pour offrir un bilan.

5. Bilan du président.

- (a) *Mise à jour du dossier avenir de RdV / Csf / comité confidentiel* - Le procès-verbal du 7 décembre 2006 a été circulé à M. Guy Bonnefoy. À date, Luc Morin n'a pas reçu de ses commentaires. Deux parents de RdV, Hélène Coté et Suzanne Lang, ont accepté l'invitation du Csf pour se joindre au comité confidentiel de RdV. Une première réunion du comité confidentiel fut prévue pour le 9 décembre. Les 2 parents de RdV n'ont pas reçu le contrat à signer avec le Csf dans des délais leurs permettant de le réviser et, si nécessaire, le faire combler par leurs avocats (il fut proposé par le Csf de présenter le contrat aux 2 parents 15 minutes avant la réunion prévue), ladite réunion a été remise à une date ultérieure.
- (b) *Discussion sur l'étape suivante de l'APÉ dans ce dossier* – La première réunion avec le comité confidentiel n'a pas eu lieu et nous n'avons pas reçu des informations de la nouvelle date.
Discussion déplacement - Nous n'avons pas reçu d'informations donc Luc Morin propose de

rédigé une lettre au Ministère d'éducation provincial invitant le Ministre à rencontrer les parents de RdV. Il est jugé qu'il est préférable de donner une chance au comité confidentiel avant de rédiger cette lettre. *Discussion d'inscriptions* - question de savoir à quelle date nous allons être prévenus des changements de la zone de fréquentation de RdV si les inscriptions sont trop nombreuses pour septembre 2007. La situation est peu probable et est à suivre.

6. Bilan de la trésorière.

- (a) *Mise à jour de la campagne de financement* – Notre objectif de 10,000\$ a été dépassé par 40\$. Nous avons un surplus assez substantiel dans notre compte bancaire. *Intérêts* - Louise Plante propose une résolution de permettre à l'exécutif d'ouvrir un compte d'épargne affaire dans le but d'augmenter les intérêts accru par les sommes de l'APÉ. Une mention a été faite de se servir d'ING Direct. Julia Stachawiak seconde. La résolution est adoptée à l'unanimité.

7. Mise à jour des comités.

- (a) *Calendrier 2007* – Le calendrier 2007 de RdV est imprimé et mis en vente pour \$7. L'exécutif fait une demande d'offrir des calendriers complémentaires pour chaque classe, au bureau de la direction, et à la bibliothèque (15 calendriers et une dépense de \$105). La requête est jugé une bonne idée et est approuvée à l'unanimité.
- (b) *Représentants de classe* – Classe de Marielle (Luc Morin) – tout va bien. Classe d'Estelle (Louise Plante) – tout va bien. Classe de Mylène (Nathalie Marchand) – livres d'histoires manquants – est-ce que l'APÉ a des fonds pour acheter une autre série? – L'APÉ a des fonds dans les budgets de la bibliothèque (\$2000), des fonds discrétionnaires (\$150 par classe) et des ressources pédagogiques (\$1000) – le budget des ressources pédagogiques est plus adapté à cette requête et une discussion doit être faite entre la direction et les professeurs. Classe de Brigitte (Danielle Alie) – aucun compte rendu reçu. Classe de Caroline (Hélène Roy) – question que les enfants n'ont peut-être pas assez de temps pour s'habiller adéquatement pour le temps inclément. Classe de Josée (Tracy Leroux) – tout va bien. Classe de Marilou (Sandra Lauck et Denis Arseneau) – aucun compte rendu reçu. Classe d'Anne (Julia Stachawiak) – qui est responsable pour les débris sur le terrain de jeu? – la question sera transmise à la direction. Classe de Shaphar (Dominique Robeyns) – Il y a eu un cas de manque de repas – programme de repas chaud – rien n'avait été partagé ou donné à l'enfant. Le programme de repas chaud a toujours des repas supplémentaires et fut notifié de l'incident. Classe d'Yvan (Patricia Aroca-Ouelette) – aucun compte rendu reçu. Classe de Pierre (Louise Gastonguay) – tout va bien. Classe de Zohra (Joyce Lin et Anne-Marie Lascelles) – aucun compte rendu reçu, Classe de Jacqueline (Danielle Mainville) – tout va bien.
- (c) *Souper de la St-Valentin* – aura lieu au restaurant La Provence. Une clarification doit être faite si une portion du billet va être un don.
- (d) *Préparation en cas d'un tremblement de terre* – Au mois de novembre, il y avait 92 troussees manquantes, par la fin des fêtes, il y en avait que 26 qui manquaient. Suggestion que l'APÉ achète les troussees manquantes et demande remboursement d'auprès les parents d'environ 10\$. L'argent pourrait être déboursé dans le budget d'aide aux familles et les fonds ramassés déposés dans le même budget. Tracy Leroux propose que l'APÉ contribue 260\$ pour créer des troussees de réconfort. Michèle Danelice seconde la proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité. – Il y aura bientôt construction d'une dalle de béton sur un site permanent de l'école pour recevoir un conteneur – tous les services à l'école s'en serviront – le pré maternel, la garderie, l'école et le service de garde. Cette année, le service de garde a contribué de l'eau pour

tous les élèves. L'année prochaine, le comité demandera aux parents pour des fonds pour remplir le conteneur d'une façon permanente.

- (e) *Nutrition* - Un Comité de nutrition a été créé le 5 décembre – ils n'ont pas eu de réunion à date – à suivre.

8. **Établissement d'un groupe de volontaire pour l'encan silencieux de novembre.**

Nous avons besoin d'un groupe pour prendre la relève d'Hélène Gervais, représentante dans les années passées. Michèle Danelice suggère de circuler un courriel avec la liste de tâches. Nous devons aussi trouver une personne ressource / directeur (trice). Julia Stachawiak propose d'avoir une soirée vin fromage pour discuter l'encan silencieux avec les parents intéressés à aider à gérer l'encan. Dominique Robeyns seconde la proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité. Date à déterminer.

9. **Projet Calendrier 2008 : projet pour l'APE ou pas?**

Après discussion, l'APÉ décide de ne pas prendre le projet de calendrier en main pour l'année scolaire 2007 – 2008.

10. **Varia.**

Au sujet de règlement d'autobus – les parents souhaite que Luc Morin contacte Messieurs Guy Bonnefoy (Csf) et Murray Nicholl (Thirdwave) afin d'obtenir la politique à l'écrit sous peu.

Vis-à-vis le curriculum de base, les parents demande que l'APÉ obtienne une liste de quoi doit être payé par l'école – clarification.

Un parent, Joe Pagé, fera une recherche à savoir si les sociétés à but non-lucratif peuvent payer quelqu'un pour aider pendant l'heure du midi.

11. **Levée de l'assemblée.**

Levée de l'Assemblée à 21h25.

Prochaine réunion : le mardi, 6 mars 2007.



Préparé par : Delores Kryzanowski
Secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 28 février 2007

Adopté : le 6 mars 2007

Président : Luc Morin

**Assemblée Générale de
L'Association des Parents de Rose-des-Vents**
6 mars 2007 à 19h00
École Rose-des-Vents

Procès-verbal

Personnes présentes.

Luc Morin, Delores Kryzanowski, Michele Danelice, Nancy Gioia, Dominique Robeyns, Marilou Boulerice (enseignante) , Anne Seniuk (enseignante), Gisèle Verrier (directrice), Shelley Lecerf, Mardythe Hewitt

1. Ouverture de l'assemblée.

Ouverture de l'Assemblée à 19h08.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Nancy Gioia propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyée par Michele Danelice. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 23 janvier 2007.

Dominique Robeyns propose l'adoption du procès-verbal du 23 janvier 2007 et est appuyée par Delores Kryzanowski. Le procès-verbal est adopté.

4. Bilan de la directrice.

Gisèle Verrier rapporte que Rose-des-Vents a eu deux soirées *portes-ouvertes* pour l'entrée de la maternelle – grand merci à Luc Morin et Dominique Robeyns pour leur pr/sence. *1-2-3 Allons-y* est une initiative du Ministère d'éducation d'importance aux familles avec des enfants de 4 ans où l'on prépare les enfants ainsi que les parents pour la maternelle. Les activités suivantes sont offertes aux étudiants : karaté, hip hop (intermédiaire - studio de danse), le soccer (1^{ère} à la 4^{ième}), ballon volant et ballon panier, chorale avec Georges (Mat. à 7^{ième}), projet de Lego (les heures du dîner par Kathryn Pedersen), l'orchestre avec Roger Leclerc (les midis pour les 5^{ième} à 7^{ième}). Dictée PGL – projet pour valoriser la langue française. Les classes de Marilou et Anne ont fait une collection de sous. La 7^{ième} année a visité l'école Kitsilano. Ouverture de la construction – cérémonie officielle le 20 avril. Semaine de la francophonie – lip sync, l'art oratoire (pour les 6^{ième} et 7^{ième}). Exposition de travaux d'arts et d'œuvres écrits. Semaine d'urgence aura lieu au commencement du mois de mai. Des rénovations ont eu lieu dans l'école. Mario Cyr, le directeur-général adjoint du CSF, ainsi que Martine Joseph, la présidente du Syndicat des enseignants du programme francophone, se rendront à l'école le 29 mai en soirée. Ils aimeraient rencontrer les parents pour leur présenter le projet Pédagogie 2010. La rencontre des enseignants pendant la journée – dossiers scolaire, 4 volets. Nous avons eu un incident d'inutilisation inappropriée (cyber-bullying) à la maison sur MSN. La direction a fait venir un policier pour en parler avec les étudiants avec l'assistance de la conseillère Kathryn Pedersen - Gisèle aimerait faire une présentation à une prochaine réunion de l'APÉ. Le contenant extérieur pour les trousse de tremblement de terre sera installé d'ici le 20 avril (dimensions 20' x 8' x 8').

5. Bilan du président.

- (a) *Mise à jour du dossier avenir de RdV / CSF / comité confidentiel* - Guy Bonnefoy a approuvé le procès-verbal de la réunion du 7 décembre, le 24 janvier. Changement d'un

membre du comité confidentiel – comité maintenant composé d'Hélène Coté et Carola Wiehr. La première réunion n'a pas eu lieu encore, bien que promis avec Mme Rivest. Les contrats ont déjà été signés par les deux parents.

- (b) *Souper St-Valentin* – a eu lieu le jeudi 8 février et fut un succès – gros merci à Helen Ritts, Tracy Rinas et Pascale de Kherkhove pour l'organisation. Nous avons réalisé un profit de 1 150,98\$.

6. Bilan de la trésorière.

- (a) *Mise à jour des états financiers de 2006/07* - Nous avons un surplus de 1500\$ que nous devons décider ou placer à la prochaine réunion. Michele Danelice suggère à la direction de demander aux professeurs de soumettre les factures pour fonds discrétionnaires avant la fin de mai pour remboursement.

7. Mise à jour des comités.

- (a) *Préparation en cas d'un tremblement de terre – Trousses tremblement de terre* – 26 trousses achetées et distribuées. Un seul remboursement jusqu'ici. Déboursement du compte de l'aide aux familles à suivre à la prochaine réunion. On aura un coût par élève pour remplir le nouveau contenant extérieur avant le début de la prochaine année scolaire 2007-2008.
- (b) *Nutrition* – Réunion aura lieu le 6 mars à 4 heures. Dominique Robeyns dirigera la réunion avec deux professeurs, Shaphar et Brigitte. À suivre.
- (c) *Mise à jour du projet encan silencieux 2007* – Soirée Vin et Fromage aura lieu le 14 mars, courriel à faire circuler avec la liste de tâches et un « top 10 » pour encourager les gens à participer. À suivre.

8. Varia.

Requête de 225\$ pour le projet Lego par Kathryn Pedersen – la direction avise que l'école couvrira les coûts. Suivi des dossiers autobus – à suivre. Montants de base pour le programme scolaire – à suivre par la direction. Recherche sur Société à but non lucratif – à suivre avec Joe Pagé. Remboursement de la taxe de vente provinciale pour l'Association des parents avant le 1^{er} mai 2007– à suivre par la trésorière Michelle Danelice.

Levée de l'assemblée.

Levée de l'Assemblée à 8h45.

Prochaine réunion : le mardi, 10 avril 2007.



Préparé par : Delores Kryzanowski
Co-secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 28 février 2007

Appuyé : le 10 avril 2007

Président : Luc Morin

**Assemblée Générale de
L'Association des Parents de Rose-des-Vents**

10 avril 2007 à 19h00
École Rose-des-Vents

Ébauche du procès-verbal

Personnes présentes.

Luc Morin, Delores Kryzanowski, Michele Danelice, Tracy Leroux, Julia Stachowiak; Caroline Morin, Jacqueline Fefér, Dominique Robeyns, Patricia Aroca-Ouellette, Gisèle Verrier, Louise Plante, Hélène Roy

1. Ouverture de l'assemblée.

Ouverture de l'assemblée à 19h08.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé de faire l'ajout des points suivants dans la section Divers : 1) Discussion de l'impact de la construction sur la cour d'école, 2) Levée de fonds avec l'achat d'effets scolaires lors de la rentrée et 3) Politique sur les devoirs. Dominique Robeyns propose l'adoption de l'ordre du jour avec les 3 points ajoutés à la section Divers. Delores Kryzanowski appuie. L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des 3 points à la section Divers, à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 6 mars 2007.

Il y a deux corrections au procès-verbal sous le **Bilan de la Directrice**;

- chorale avec Georges (5^{ième} et 6^{ième}) est changé avec : chorale avec Georges (Mat. à 7^{ième})
- Mario Cyr nous fera une présentation le 29 mai, culture linguistique est changé avec : Mario Cyr, le directeur-général adjoint du CSF, ainsi que Martine Joseph, la présidente du Syndicat des enseignants du programme francophone, se rendront à l'école le 29 mai en soirée. Ils aimeraient rencontrer les parents pour leur présenter le projet Pédagogie 2010.

Michele Danelice propose l'adoption du procès-verbal du 6 mars 2007 avec les 2 corrections et Dominique Robeyns appuie. Le procès-verbal est adopté avec les 2 corrections à l'unanimité.

4. Bilan de la directrice.

Construction - Gisèle Verrier rapporte que la construction par Heatherbrae Construction a débuté la semaine avant la semaine de relâche. La cour d'école est réduite de beaucoup. Georges Rouget sera la liaison avec Heatherbrae et indique que la cour est réduite seulement pour les travaux de base et sera agrandi dans le futur. Il n'y avait pas question de faire ces travaux pendant l'été. Gisèle suggère que nous offrons des options au CSF pour aider avec l'impact de la réduction de la cour d'école. Une solution de déplacer les enfants plus âgés au Parc Queen Elizabeth ou au Parc Montgomery, pendant la récréation du midi, est offerte et une discussion ensuit. Une demande serait faite pour un autobus pour transférer les élèves. Les repas chauds et les sacs avec objets sportifs seront placés dans l'autobus pour être transportés avec les enfants de la 4^e à 7^e années. 4 stationnements ont été déplacés du côté sud et ajouté à l'avant de l'école pour donner accès aux enfants de la maternelle et de la 1^{ère} année à une cour d'école réduite du côté sud, pendant les récréations. Kathryn Pedersen a offerte une session de condoléance pour tous les enfants attristés par la destruction de plusieurs arbres sur le site de RdV. Nous n'avons plus de grand terrain de sports ainsi que de soccer avec Monsieur Bosco. Une autre sortie d'urgence vers l'extérieur a été organisée pour le local utilisé par le service de garde. Il y a 13 espaces de stationnement dans la cour d'école. Une enseigne sera placée pour démontrer le stationnement réservé au personnel. Une demande a

été faite pour bien ancrés les clôtures temporaires entourant le site de construction. Puisque les clôtures seront en place pendant longtemps, il fut suggéré qu'un artiste dirige les élèves en projet d'art pour recouvrir les clôtures. Le terrain à côté de l'École Eric Hamber sera finalisé à la fin de la construction de l'école secondaire. Une suggestion est faite d'inviter Madame Guibord, ainsi que d'autres membres du CSF, de venir visiter l'école pendant une heure de midi afin de réaliser la sévérité du manque d'espace pour les élèves. *Semaine de la francophonie* - a été un grand succès. Hélène Gervais a conduit des ateliers de tire et nous avons eu de la bonne bouffe de crêpes le vendredi. Un concours *d'arts oratoires* aura lieu pour les étudiants de la 6^e et 7^e années. RdV a célébré Remi Bédard – Journée du drapeau franco-colombien. Des classes de *hip hop* ont été offertes aux élèves de la 1^{re} à la 3^e année avec Anita Perel de A Star Studio.

5. Bilan du président.

- (a) *Mise à jour du dossier avenir de RdV / Csf / comité confidentiel* - le Csf a proposé les dates suivantes aux parents membres du comité confidentiel de RdV pour une première rencontre : 11, 16 et 18 avril. Les 2 parents membres ont avancés au Csf qu'ils sont disponibles pour les 3 dates. En date du 10 avril, le Csf n'a pas répondu avec la date de la première rencontre.

6. Bilan de la trésorière.

- (a) *Mise à jour des états financiers de 2006/07* - Nous avons projeté un profit de \$5000 pour les programmes de repas chauds, lait et de pizza mais nous aurons certainement un profit de plus de \$8000. Le surplus budgétaire permet de discuter le déboursement d'une deuxième tranche de \$1500 lors de la prochaine rencontre de l'APÉ au mois de mai.
- (b) *Surplus budgétaire: discussion et vote pour déboursier 1500\$* - Michele Danelice suggère de diriger \$400 aux sciences. Caroline Morin, qui représente les enseignant(e)s, suggère les suivants : l'installation d'un ballon poire, tracer des lignes pour jouer à la marelle, achat d'une imprimante en couleur pour les classes, achat de matériaux pour la machine de lettering, achat d'un séchoir d'œuvres d'art et Shahpar aimerait aussi faire l'achat de livres pour la bibliothèque. Hélène Roy suggère l'achat de nouveaux livres et DVDs en français, ressources pédagogiques dans la classe et jeux dans la cour d'école.

Une discussion ensuit et les items de sports ne sont pas considérés car le \$3500 allouer au budget sport pour l'année n'a pas encore été utilisé. Jacqueline Fefer propose d'augmenter le budget des sciences de 400\$, pour supporter la journée des sciences, et augmenter le budget de la bibliothèque de \$1100. Il est aussi proposé que dans l'éventualité que la journée des sciences n'ait pas lieu, le \$400 sera dirigé dans le budget de la bibliothèque. Hélène Roy appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Mise à jour des comités.

- (a) *Préparation en cas d'un tremblement de terre* – un nouveau système pour l'année scolaire 2007 – 2008 sera implémenté. Un contenant extérieur (8' x 8' x 20') sera utilisé pour entreposer les items nécessaires en cas de désastre. Il sera demandé aux parents de RdV de déboursier les fonds nécessaires afin d'acheter tout le matériel de survit. Une discussion ensuit et l'APÉ suggère au comité que les objets de base non-renouvelables tels que ponchos, couvertures, outils, bâches, etc. soient payés par les fonds de l'APÉ et que les objets renouvelables tels que l'eau, les barres nutritives, etc. soient payés par chaque élève. Il est aussi avancé que chaque service sur le site de RdV, soit l'école, le Service de garde, la Garderie et la Pré-maternelle, contribue de façon proportionnelle au coût associé à remplir le contenant extérieur.
- (b) *Nutrition* – Réunion a eu lieu le 8 mars à 4 heures. *Veillez voir le compte-rendu ci-annexé.*

- (c) *Mise à jour du projet encan silencieux 2007* – La rencontre a eu lieu le 14 mars, 8 personnes présentes. Il y a deux dates proposées (8 et 15 novembre) ainsi que la location de l'atrium de l'École Magee. Une réunion aura lieu le 12 avril pour raffiner les rôles et le budget. Nous aimerions avoir un total de 14 ou 15 personnes – même si ces personnes ne peuvent pas aller aux réunions.

8. **Suivi des dossiers.**

- (a) *Règlement d'autobus* – Veuillez trouver en annexe la politique en vigueur du transport du Csf (rédigée le 7 mars 1998). Un sondage a été soumis aux parents en vue de formuler la nouvelle politique du Csf sur le transport. Le sondage est disponible sur le site Web du Csf jusqu'à la mi-avril.
- (b) *Programme scolaire* – à suivre.
- (c) *Recherche sur les sociétés à but non-lucratif* – à suivre avec Joe Pagé.

9. **Divers.**

Discussion de l'impact de la construction sur la cour d'école – voir **Bilan de la Directrice** ci-haut.

Levée de fonds avec l'achat d'effets scolaires lors de la rentrée – Un parent propose l'achat standardisé des effets scolaires nécessaires lors de la rentrée via l'intermédiaire d'une compagnie qui fournit en retour un pourcentage de tous les achats à l'APÉ. Le concept requiert que chaque enseignant soumette une liste des effets scolaires pour sa classe et que l'achat de ces effets soit fait avant la fin juin. Gisèle avise que les maternelles ont adopté un système semblable cette année. Une discussion ensuit et il est jugé nécessaire de donner l'option aux parents de ne pas avoir à participer. Les enseignants vont débattre les mérites de cette option et donneront une réponse à la prochaine réunion de l'APÉ.

Politique sur les devoirs. Gisèle suggère que les parents approchent les enseignant(e)s individuellement sur le sujet.

Levée de l'Assemblée.

Levée de l'Assemblée à 9h30.

Prochaine réunion : le mardi, 8 mai 2007



Préparé par : Delores Kryzanowski
Co-secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 28 février 2007

Appuyé : le 8 mai 2007

Président : Luc Morin

Annexe – Compte-rendu du comité sur la nutrition

Première rencontre du comité de nutrition
Jeudi, 8 mars 2007- 16 heures

Présentes : Shahpar, Brigitte, Dominique

A. Communication des parents aux professeurs :

1) Budget de \$ 2000 pour 2006-2007

- **Shahpar et Brigitte mentionneront aux enseignants l'existence d'un budget du comité de nutrition lors de la réunion du lundi 12 mars.** Les professeurs devront faire une demande de dépense préalable afin d'éviter de dépasser le budget. Dominique veut bien centraliser les demandes
- Caroline a déjà demandé à l'APE de déboursier \$ 50 en facture d'épicerie pour nourriture dans cadre de projet de nutrition.

Autres suggestions de dépenses :

- Certains professeurs ont déjà suivi les cours du BC Dairy Foundation : Brigitte, Shahpar, Anne, Caroline, Zora. Peut-être que d'autres seraient intéressés et les cours pourraient être payés à même le budget.
- Shahpar a soulevé qu'elle manquait de recettes adaptées aux enfants pour projets de classe. Budget pourrait être alloué à achat de livre de recette francophone pour enfants.

Suggestion journée nutrition avec brochettes de fruits pour toute l'école semble difficile à organiser sur l'échelle de l'école.

2) Volonté de voir **protocole d'hygiène** en place avant repas : lavage de mains ou Purell

- Certaines classes n'ont pas d'évier ou un évier trop petit : Mylène, Shahpar, Zora, Jacqueline, Caroline, Mary-Lou, Pierre.
- Offre d'utiliser désinfectant à base d'alcool de style Purell
- Phase 1 - **Demander à Gisèle d'informer les professeurs et surveillants et d'obtenir leur consentement pour protocole désinfectant au Purell**
- Phase 2 – **Demander aux délégués des classes concernées d'obtenir l'accord des parents (peaux sensibles, allergies...)**
- Purell défrayé par CSF ou Association des Parents

3) Volonté de veiller à ce que les enfants aient **assez de temps** pour finir les repas et à ce qu'ils soient encouragés à utiliser ce temps pour prendre leur repas/collation.

B. Communication des professeurs aux parents :

1) Discussions autour de recyclage et qualité nutritionnelle.

2) Établissement du besoin de voir le comité des repas chauds participer aux réunions du comité de nutrition.

Invitation sera envoyée pour que Pia participe aux rencontres du comité de nutrition à cette fin.

3) Beaucoup d'enfants ne finissent pas leur repas chaud

- L'école pourrait-elle mettre en place un protocole homogène où les repas non terminés seraient ramenés à la maison afin que les parents réalisent les quantités mangées ou non.

4) Les ventes de pâtisseries pour levées de fonds ne sont pas un bon exemple nutritionnel et créent des problèmes dans les classes d'enfants plus jeunes :

Soit lorsque ceux-ci n'ont pas d'argent pour en acheter,

Soit lorsque ceux-ci sont impatients et ne se concentrent pas en classe car ils ne pensent qu'à la récréation pour l'achat des bonbons

- L'école devrait imposer que les levées de fonds sous forme de nourriture soient nutritionnelles : des brochettes de fruits, des tubes de yoghourt surgelés. Le réfrigérateur de la salle des profs pourrait être utilisé si besoin en est.

5) Discussion au sujet de la cuisinière dans la salle des professeurs. Vérification de la mise en marche et du fonctionnement du four. Le voyant électronique sert d'abord à sélectionner la température et ensuite indique la température enregistrée par le thermostat. Ceci semble porter à confusion.

- Suggestion de placer un mode d'emploi écrit pour le four au-dessus de la cuisinière.

C. Au vu des discussions, il apparaît que le comité de nutrition se dirige vers un mandat de gestion des règles autour de l'alimentation : hygiène avant les repas et collations, qualité en termes de temps et de qualité du temps consacré au repas, valeur nutritive des repas et collations, protection de l'environnement et écologie.

D. Clôture de la réunion à 17 h 15. Anticipation d'une réunion future non encore planifiée.

ANNEXE – POLITIQUE DU CSF SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

http://www.csf.bc.ca/doc_pdf/administration/categorie_E.pdf

Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique

Référence E – 500 – 1 Page : 1 de 5

CSF

180 – 10200 Shellbridge Way
Richmond (Colombie-Britannique)
V6X 2W7
Téléphone : (604) 214 2600
Télécopieur : (604) 214 9881
Ligne gratuite : 1-888-715 2200

Catégorie : TRANSPORT

Objet : TRANSPORT SCOLAIRE

Références :

Autres :

Adoptée le : 7 mars 1998

Révisée le :

Énoncé de la politique

- a) ***Le Conseil scolaire francophone reconnaît qu'une forte proportion des élèves du programme francophone résident loin de l'école de leur localité. Par conséquent, le CSF accepte la responsabilité qui lui est conférée par la Loi scolaire relativement au transport, en offrant les options suivantes aux élèves qui résident à une distance considérable de leur école :***
 - i) le transport par autobus scolaire, conformément aux lois qui s'y appliquent;*
 - ii) le versement d'une assistance financière aux parents.*

- b) ***L'administration du transport scolaire sera effectuée selon les directives élaborées par la direction générale et sera fondée sur les facteurs suivants:***
 - i) la sécurité des élèves;*
 - ii) les besoins des programmes d'études (heures d'instruction, etc.);*
 - iii) les moyens les plus économiques d'effectuer le transport des élèves;*
 - iv) le besoin de s'assurer de la plus grande participation financière du ministère de l'Éducation;*
 - v) le besoin de réduire au minimum la durée des trajets en autobus.*

- c) ***Pour l'administration du transport, le CSF autorise la direction générale :***
 - i) à superviser le fonctionnement du transport;*
 - ii) à désigner les zones de fréquentation et les zones de marche;*
 - iii) à approuver le choix des personnes engagées à contrat;*
 - iv) à effectuer des suspensions permanentes des services de transport, en vertu des mesures d'assistance financière;*
 - v) à déléguer des responsabilités portant sur divers aspects du transport scolaire.*

C S F

Catégorie : TRANSPORT

Objet : TRANSPORT SCOLAIRE

Directives générales

Admissibilité

Définitions

- a) Zone de marche : désigne la région qui entoure une école, et à l'intérieur de laquelle on s'attend à ce que les élèves marchent pour se rendre à l'école.
- b) Zone de fréquentation : désigne une région beaucoup plus grande qui peut comprendre une ou plusieurs municipalités. C'est la région qui détermine et limite la clientèle de l'école.

I - Dans les écoles élémentaires, les services de transport scolaire sont offerts aux élèves qui demeurent à l'extérieur de la zone de marche de leur école :

- a) La zone de marche s'applique aux élèves à partir de la première année. Les élèves de la maternelle sont tous admissibles au transport par autobus scolaire.
- b) Là où l'espace, les trajets d'autobus, l'horaire et l'organisation de l'école le permettent, les élèves des programmes préscolaires (situés dans les écoles francophones) peuvent bénéficier, par courtoisie, des services de transport scolaire.

II - Dans les écoles hétérogènes (élémentaires), la zone de marche des élèves francophones correspond à la zone de fréquentation du programme anglophone de l'école

Dans les écoles homogènes, les zones de marche sont établies de manière :

- (a) à correspondre approximativement aux zones de fréquentation des écoles anglophones des régions correspondantes;
- (b) à répondre aux besoins et circonstances uniques de l'environnement dans lesquelles elles se trouvent.

Zones urbaines à population et circulation intenses : 1 kilomètre

- École Anne-Hébert
- École André Piolat

Zones urbaines à population et circulation modérée : 2 kilomètres

- École Victor Brodeur

Zones semi-rurales et rurales : 3 kilomètres

- École La Vérendrye

III - Dans les écoles hétérogènes secondaires, la limite de marche est de 3 kilomètres.

C S F

Catégorie : TRANSPORT

Objet : TRANSPORT SCOLAIRE

IV - Les exceptions aux zones de marche seront faites à la discrétion de la direction générale pour des raisons de sécurité et seront basées sur l'âge de l'élève et les conditions particulières de l'environnement l'élève doit marcher, telles que:

- (c) les séparations entre les zones piétonnières et la circulation;
- (d) le volume de circulation;
- (e) les limites de vitesse;
- (f) les zones de construction;
- (g) la visibilité;
- (h) les territoires boisés;
- (i) la présence possible d'animaux sauvages.

Transport

V - Dans la mesure du possible, les services de transport scolaire des programmes élémentaires seront effectués par des autobus scolaires. Dans les cas exceptionnels où le nombre d'élèves est insuffisant, d'autres moyens de transport ou d'assistance financière peuvent être utilisés.

VI - Pour les programmes secondaires :

a) dans les régions métropolitaines où les transports en commun sont disponibles et adéquats, les élèves qui demeurent à l'extérieur de la zone de marche recevront un laissez-passer d'autobus.

La distribution des laissez -passer aux élèves qui sont admissibles, sera faite à partir de l'école même.

b) dans les régions où les transports en commun sont insuffisants, les élèves voyageront en autobus scolaires.

VII - Dans la mesure du possible, les services de transport par autobus scolaire seront organisés de manière à limiter la durée du voyage à 45 minutes, sachant qu'il s'agit d'un objectif qu'il pourrait être impossible d'atteindre dans certaines localités.

VIII - Dans les régions où le transport scolaire est administré exclusivement pour les élèves francophones, l'utilisation des autobus scolaires par des personnes autres que les élèves inscrits au programme francophone est interdite. Des exceptions peuvent être faites dans les circonstances suivantes :

a) des élèves qui visitent l'école et qui font partie d'un programme d'échange ou de visites organisés par l'école;

b) des élèves qui visitent l'école, dont les parents ont fait une demande à l'école au préalable;

c) les élèves inscrits au préscolaire de la même école et qui bénéficient du service de transport par courtoisie.

Toutes les exceptions seront à la discrétion de la direction de l'école et seront effectuées en fonction de l'espace et du trajet établi pour l'autobus en question.

CSF

Catégorie : TRANSPORT

Objet : TRANSPORT SCOLAIRE

IX - L'autobus scolaire est une extension de l'école. Par conséquent, les élèves qui s'y trouvent sont sous l'autorité de la direction de l'école et sujets au code de conduite qui s'y applique.

La direction de chaque école est responsable :

- a) d'élaborer un code de conduite qui s'appliquent particulièrement au transport scolaire;
- b) d'informer les parents, chaque année, du code de conduite des élèves dans les autobus scolaires;
- c) d'avertir les parents des élèves dont le comportement est inacceptable.

X – La direction de l'école est autorisée à imposer une suspension temporaire (d'un maximum de 10 jours) des services de transport pour les élèves dont le comportement représente une menace à la sécurité des autres. En cas de suspension des services de transport :

- a) les parents doivent être avertis, par téléphone, le jour même;
- b) les parents doivent être avertis par écrit (courrier recommandé) le plus tôt possible;
- c) à moins d'une menace immédiate à la sécurité des autres passagers et passagères, une suspension devrait prendre effet le matin alors que l'enfant est encore à la maison;
- d) la suspension des services de transport scolaire n'implique aucunement l'arrêt des services éducatifs.

XI - Les parents sont financièrement responsables des dommages aux autobus qui sont causés par leurs enfants.

XII - Dans les cas extrêmes, où le comportement d'un enfant représente un danger pour un ou plusieurs passagers et passagères, une suspension permanente des services d'autobus scolaire pourrait être imposée par la direction générale. Dans le cas d'une suspension permanente, les parents seront consultés afin d'identifier des alternatives au transport par autobus scolaire. La suspension des services de transport scolaire n'implique aucunement l'arrêt des services éducatifs.

Zones de fréquentation

XIII - Les zones de fréquentation sont établies pour déterminer l'école désignée offrant les services éducatifs à chacune des localités servies par le CSF.

XIV - Les zones de fréquentation servent également à établir l'étendue des services de transport scolaire pour chaque programme francophone.

XV - Chaque fois qu'un nouveau programme est créé, les zones de fréquentation environnantes seront révisées.

XVI - Le transport de l'enfant à une école autre que celle désignée pour sa zone de fréquentation est la responsabilité du parent.

C S F

Catégorie : TRANSPORT

Objet : TRANSPORT SCOLAIRE

XVII - Pour l'année scolaire 1997-1998 et jusqu'à nouvel ordre, les zones de fréquentation seront les suivantes:

École	Description de la zone de fréquentation
École La Vérendrye Vedder M.S. Sardis S.	Dist. 33 Chilliwack
North Poplar W.J. Mouat S.	Dist. 34 Abbotsford
Bradshaw K.B. Woodward Elem	Dist. 35 Langley Dist. 36 Surrey – Nord de 64
White Rock Elem	Dist. 36 Surrey – Sud de 64
Gray Elem.	Dist. 37 Delta
Burnsview J.S. North Delta S.S.	Dist. 37 Delta Dist. 36 Surrey
École Anne-Hébert Kitsilano S.	Dist. 39 Vancouver Dist. 41 Burnaby Dist. 38 Richmond
École Millside Como Lake J.S. Centennial S.S.	Dist. 43 Coquitlam Dist. 40 New Westminster Pitt Meadows
École André Piolat Balmoral J.S. Hansworth S.S.	Dist. 44 North Vancouver Dist. 45 West Vancouver
École Victor Brodeur	Dist. 61 Victoria Dist 62 Sooke
Keating Elem.	Dist. 63 Saanich
Mission Central Elem. Mission S.	Dist. 75 Mission Maple-Ridge

**Assemblée Générale de
L'Association des Parents de Rose-des-Vents**
8 mai 2007 à 19h00
École Rose-des-Vents

Procès-verbal

Personnes présentes.

Luc Morin, Delores Kryzanowski, Michèle Danelice, Gisèle Verrier, Denis Arseneau, Jean-Pierre Gauthier, David Legault, Julia Stachowiak, Michèle Paris, Hélène Côté, Louise Plante, Anne-Marie Lescelles, Louise Castonguay, Pascale de Kerchove, Carola Wiehr, Farah Shroff, Michelle Marsan, Nancy Gioia, Joe Pagé

1. Ouverture de l'assemblée.

Ouverture de l'assemblée à 19h08.

2. Adoption de l'Ordre du jour.

Luc Morin suggère l'addition de 5 points à l'Ordre du jour : Ils sont 7.d. Service de Garde – Correspondance de M. David Legault, 7.e. Comité Confidentiel – Correspondance de M. Guy Bonnefoy, 8.c. Effets scolaires – Achat avant la fin de l'année?, Divers a. Lac Evans et Divers b. Equipement d'art – Achat pour le transfert d'image. Michèle Danelice suggère le retrait du point 6.a. à l'Ordre du jour. Farah Shroff propose l'adoption de l'Ordre du jour avec les 6 modifications. Michelle Marsan appuie. L'Ordre du jour est adopté avec les 6 changements par la majorité.

3. Adoption du procès-verbal du 10 avril 2007.

Julia Stachowiak propose l'adoption du procès-verbal du 10 avril 2007 tel que présenté et Michèle Paris appuie. Le procès-verbal du 10 avril 2007 est adopté tel que présenté par la majorité.

4. Bilan de la directrice.

- *Parc Montgomery (Niveaux 4 à 7)* – L'idée originale d'envoyer tous ensemble les niveaux 4 à 7 au Parc Montgomery (jogging et autobus) a été modifiée pour des raisons de sécurité. Alternativement, deux classes par jour vont au parc en utilisant l'autobus. Gisèle rapporte que ça va bien. Il y a un manque de surveillants pour envoyer 4 classes et le jogging (intersection rue Oak et 41^{ème} Avenue) n'est pas sécuritaire. Les enfants demeurent à l'école à l'heure du dîner lors des jours de pluie. L'année prochaine nous envisageons avoir deux récréations sur l'heure du midi. Instauré deux heures de dîner apporte des défis de distribution de repas chauds tant plus que le Parc Montgomery sera fermé durant la saison d'hiver.
- *Terrain de jeux* – Luc Morin et Georges Rouget vont faire le suivi du progrès de la finition du terrain de jeux avant avril 2008.
- *Conciergerie* – L'école fera une demande au CSF pour un troisième conciergerie pour nettoyer la poussière supplémentaire créée par la construction.
- *Classes pour l'année scolaire 2007 – 2008* – L'école aura 14 classes possiblement l'année prochaine; jusqu'à date il y a 3 enseignants qui partent. Il y aura 2 nouvelles classes dans la section nord du bâtiment.
- *Ordinateurs* – L'école a reçu 30 ordinateurs à date. Nous attendons un autre 120 ordinateurs pour les 4^e à 7^e années en septembre, lesquels pourront être apporter à la maison éventuellement.
- *Calendrier scolaire 2007 - 2008* – Le 22 mai est la journée de planification pour le calendrier scolaire avec les enseignants. L'ajout de 3 jours de congés supplémentaires (5 minutes par jour) sera faite l'année prochaine suite à un sondage auprès des parents afin d'avoir 2 semaines de vacances à Pâques.
- *Concours d'arts oratoire* – Félicitation à Liane Hewitt (7^{ème} année) pour avoir gagnée la médaille d'argent au concours provincial. Un gros merci à Pierre Gaulupeau pour organiser le concours à l'école.

- *Chorale* – Notre chorale a faite une présentation à la cérémonie de la première pelletée de la nouvelle école secondaire et aussi au Canadian Club (une association des promotions du bilinguisme donc Jean Watters est un membre). La chorale fera aussi une présentation au Festival des enfants le mercredi 16 mai.

5. Bilan du président.

- (a) *Mise à jour du dossier avenir de RdV / CSF / comité confidentiel : compte rendu de Carola Wiehr-*
 La première rencontre du Comité confidentiel de RdV a eu lieu le 18 avril. Carola Wiehr a participé en représentant les parents de RdV au sein du comité. Suite à une erreur de planification de la part du Csf, Hélène Coté n'a pas été en mesure de participer. Il est rappelé à l'Assemblée que le compte rendu verbal de Carola Wiehr doit demeurer dans les limites du contrat de confidentialité qu'elle a signé.
Compte rendu de Carola Wiehr - Le consultant du Csf a donné une présentation indiquant les sites potentiels dans l'ouest de Vancouver et leurs avantages et désavantages. La majorité des sites qui pourraient accommoder une école sont à la périphérie de la zone. Une carte indiquant l'emplacement des demeures des parents de RdV démontre que la majorité des enfants de RdV sont à l'est de Point Grey et au nord de la 33^{ième} Avenue. Le Csf, en date du 18 avril, n'est pas à un stage dans ses pourparlers avec une organisation potentielle, afin de sécuriser dans l'immédiat un nouveau site pour RdV. Seul des pourparlers préliminaires sont en cours afin de déterminer si la possibilité existe avec certains sites d'être vendus dans le futur. Certains sites ne sont pas considérés parce qu'ils sont trop petits pour accommoder la population de RdV. Le consultant espère que la prochaine rencontre du Comité aura lieu avant la fin juin.

Il est indiqué à Carola que l'option d'une école près de UBC ne doit pas être abandonnée et que cette option rencontre les espoirs des parents qui habitent plus à l'ouest, créant ainsi une troisième école à Vancouver pour le Csf.

- (b) *Bénévole de l'année : Nomination et discussion* – La Fédération des parents francophone de la Colombie Britannique a indiquée à l'APÉ que la date limite de soumission du nom du parent bénévole de l'année de notre école est le 15 juin. Il est demandé à l'Assemblée de faire parvenir leur nomination, pour le parent bénévole de l'année, à l'APÉ avant la prochaine réunion du 5 juin. Un vote aura lieu à cette date pour nommer le parent bénévole de l'année.

6. Bilan de la trésorière.

- (b) *Surplus budgétaire: discussion et vote pour déboursier 1500\$* - Nous avons prévues des profits de 5,000\$ pour le programme des repas chauds. Nous anticipons au lieu des profits de 8,000\$ à 10,000\$. Nous avons déjà alloués 1,500\$ du surplus pour la bibliothèque qui inclura 400\$ projeté pour la journée de sciences qui n'a pas eu lieu. Un autre 1,500\$ est à discuter et une demande de \$600 est présentée par un parent pour de l'équipement de transfert d'image (silkscreen). Une suggestion est faite pour que cet argent serve à diminuer le coût du kit de tremblement de terre. Suite à une discussion, il est proposé par Louise Gastonguay de placer en réserve le surplus de \$1500. Michèle Danelice appuie. La proposition de placer le \$1500 en réserve est adoptée par la majorité.

7. Mise à jour des comités.

- (a) *Préparation en cas d'un tremblement de terre* – Le comité se rencontrera le jeudi, 10 mai.
- (b) *Nutrition* – À suivre.
- (c) *Encan silencieux 2007* – Beaucoup de gens se portent volontaires pour le jour même mais nous n'avons pas assez de participation pour l'organisation même. Une décision sera prise lors de la prochaine rencontre du comité, le 27 mai prochain, à savoir s'il y a suffisamment d'intérêt pour combler les postes des sous-comités nécessaires à l'organisation de l'encan silencieux.
- (d) *Service de garde – correspondance de M. David Legault* – (courriel en appendice #1) Il est suggéré que les questions doivent être dirigées aux membres responsables du service de garde, par l'entremise d'Isabelle Darche,

qui communiquera avec la présidente, Hélène Côté, qui en discutera avec Gisèle. Les inquiétudes soulevées seront discutées lors de la prochaine rencontre du Comité du Service de garde. Pour améliorer la communication entre les différents intervenants, le Service de garde fera parvenir les comptes rendus de leurs rencontres à l'APÉ.

- (e) *Comité confidentiel de RdV – correspondance de M. Bonnefoy* - (courriel en appendice #2) La majorité vote pour ne pas considérer ce courriel.

8. Suivi des dossiers.

- (a) *Programme scolaire – Vis-à-vis les frais scolaires*, une discussion au niveau du Conseil scolaire a eu lieu. Gisèle indique que le Csf attend une opinion légale compréhensible. Au sujet de RdV, Gisèle nous informe qu'elle n'a pas reçu de consignes directes du Conseil scolaire. Gisèle espère avoir une réponse pour notre prochaine réunion. Les parents indiquent un grand support pour continuer le taux de sorties de classes fait à RdV. Il est suggéré que l'APÉ deviennent le pourvoyeur des sorties de classes à l'avenir, au lieu de l'école, afin d'éviter un conflit potentiel de la définition légale de ce qui est permis et non permis pour une sortie de classe. Au lieu de donner un montant d'argent à l'école pour les sorties de classes, cet argent pourra être donné à l'APÉ pour défrayer les coûts des sorties de classes. Ceci permettra aussi à l'APÉ de donner un reçu d'impôt, pour le montant des sorties de classes, à chaque parent.
- (b) *Recherche sur les sociétés à but non lucratif* – (document en appendice #3) D'après une recherche préliminaire, il est impossible pour l'APÉ de payer quelqu'un pour gérer un programme de l'APÉ (tel que celui des repas chauds) sans encourir les dépenses reliées à un emploi, à moins que le montant payé soit considéré « nominal ». Joe Pagé fera le suivi de ce que constitue « montant nominal ».
- (c) *Effets scolaires – achat avant la fin de l'année?* - Pierre Galaubeau fera le suivi avec les enseignants.

9. Divers.

- (a) *Lac Evans* - À cause d'une erreur technique, le Lac Evans est dans l'impossibilité de nous donner une date en septembre comme auparavant et en ce moment seul une date à la fin octobre est disponible. Le Lac Evans a aussi changé leur tarif cette année et le coût par personne augmente de \$43 à \$50, incluant les enfants de plus de 2 ans! L'Assemblée décide de ne pas poursuivre la date en octobre et souhaite être placée sur une liste d'attente pour septembre. Michèle Danelice se charge d'obtenir de plus amples informations au sujet du dépôt requis pour être sur une liste d'attente.
- (b) *Équipement d'art – Achat pour le transfert d'image* – (requête en appendice #4) Requête reportée au budget de l'an prochain.

Levée de l'Assemblée.

Levée de l'Assemblée à 9h00.

Prochaine réunion : le mardi 5 juin 2007



Préparé par : Delores Kryzanowski
Secrétaire
APE Rose-des-Vents

Date : le 30 mai 2007.

Appuyé : le 5 juin 2007

Président : Luc Morin

Appendice #1 – Correspondance de M. David Legault

Chère Mme Verrier,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude quant aux conditions insatisfaisantes et précaires que le Service de garde doit présentement endurer à Rose-des-vents. Le personnel ne semble pas en mesure de nous indiquer quand cesseront les restrictions et les divers inconvénients dûs à la construction, ni même où ils seront logés l'année prochaine. Il est clair qu'une meilleure communication doit être établie entre le Service de garde et l'administration de l'École, et qu'il est important de développer une stratégie à court et à long terme quant à l'hébergement du Service de garde au sein de l'École. Je vous demande donc de nous communiquer dans les plus brefs délais les intentions de l'École face à l'impact de la construction sur les services que peuvent ou ne peuvent pas être offert en matière de garde après les heures de classe, tant dans les semaines à venir que pour l'année suivante.

Je dois aussi vous indiquer sans équivoque que je considère l'état présent du local de musique (lorsqu'il est disponible), où mon fils doit passer le plus clair de son temps lorsqu'il pleut, **complètement inacceptable**. Si vous en faites le tour, vous verrez qu'il ressemble plus à un débarras malsain et poussiéreux qu'à un endroit où des enfants peuvent jouer par terre trois heures par jour. Cette situation me paraît d'autant plus insupportable lorsque l'on considère que vous disposez d'un beau grand gymnase mais d'où sont chassés les enfants après 16h, sous prétexte que le concierge doit nettoyer en préparation d'un cours de danse offert par un groupe extérieur (je tiens cette information d'Isabelle Darche, lorsque je lui ai posé la question). Je comprends bien l'attrait du loyer que vous paie la troupe, mais il me semble que le choix ici est clair: nos enfants doivent pouvoir disposer d'un local habitable pour leurs activités après les heures de classe.

Plus inquiétant peut-être que les conditions présentes, je suis consterné par l'incertitude et le manque d'information quant aux intentions de l'École face au Service de garde. Quels sont vos plans à court terme? Quant est-il de l'année prochaine? Pouvez-vous m'assurer du soutien inconditionnel de l'École au Service de garde? Je fais partie du groupe de parents qui dépendent de façon absolue du Service de garde: s'il se trouve en péril, nous ne pourrions pas maintenir Olivier à Rose-des-vents.

J'espère avoir des nouvelles de vos intentions d'ici peu.

En attendant, je demeure, madame, sincèrement,

David Legault

Appendice #2 – Correspondance de M. Guy Bonnefoy

MESSAGE FROM THE SECRETARY-TREASURER

Bonjour Carola,

On May 8th, the Rose-des-Vents APÉ will meet. While the agenda states that you will report on the Confidential Committee meeting held on April 18th, please let me remind you that the information shared with you at that meeting is strictly confidential and that potential sites are not to be discussed nor reported. It is expected that the information shared with the APÉ will be of general nature and that the message conveyed is one of satisfaction with the CSF pursuing the development of this file.

Should you need to discuss this further, please do so by email at gbonnefoy@csf.bc.ca or by phone at (604) 214-2603.

Guy Bonnefoy
Secretary-Treasurer

Hélène Rivest
Adjointe administrative et secrétaire du CA
Bureau du Secrétaire trésorier
Conseil scolaire francophone de la C.-B.
Tél. : 604.214.2636 Téléc.: 604.214.9881
Sans frais : 1.888.715.2200

Appendice #3 (page 1 de 2) Recherche sur les sociétés à but non lucratif

Joe Page

Priscilla Chong

May 8, 2007

Stipend Paid to Volunteers

FACTS

1. In the past a non-profit society (the "Society") relied on volunteers to run a school lunch program.
2. Currently, the Society is experiencing a short of volunteers.
3. Hence the Society is considering paying the people who volunteer for the lunch program.
4. The Society, however, does not want to hire the volunteers as employees because it does not want to incur the administrative burden of withholding taxes for the purposes of CPP, employment insurance, etc.

QUESTION

Can the Society pay volunteers without incurring the administrative burden of withholding taxes? **SHORT ANSWER**

Yes. Nominal amounts paid to volunteers, including reimbursement for the cost of travel or a meal while volunteering, is generally not regarded as taxable employment income by the Canada Revenue Agency (the "CRA").

Thus the Society should consider offering the volunteers free lunches instead of money for their services. In the alternative, should the Society choose to pay the volunteers, it should only pay the volunteers a nominal amount, in the form of an honorarium or a stipend.

DISCUSSION

The *Income Tax Act*, R.S.C. 1985, c.1 (the "Act") does not define the term "volunteer."¹ However, the CRA has published a number of advance tax rulings and commentaries with respect to paying volunteers for their services. The CRA has endorsed the definition of

¹ Note, however, that s. 81(4) provides a \$1,000 tax exemption for payments to volunteers from a government, municipality or public authority for specified emergency services.

Appendice #3 (page 2 de 2) Recherche sur les sociétés à but non lucratif

volunteer as "a person who voluntarily acts for a nominal consideration or honorarium." Hence the CRA does not expect volunteers to be paid fair market value for their services.² The amount paid to a volunteer should be nominal in comparison to the amount paid to a full-time or part-time employee performing the same services.³

Where the compensation to a volunteer is in excess of a nominal amount, the CRA is of the view that such compensation is taxable employment income.⁴ In addition, although the amount of remuneration is an important factor, the characterization of an individual as a volunteer as opposed to an employee is also based on other factors. In short, the CRA looks at whether an employment relationship exists. For instance, the CRA concluded that the "volunteers" for a church-based agency were likely receiving employment benefits when they were reimbursed for travel costs, reimbursed for housing and food costs, given a vacation allowance, given a personal allowance, and given resettlement assistance.⁵ Also, if a volunteer receives tips and gratuities in addition to a nominal stipend, the CRA is of the view that the entire amount received is taxable employment income.⁶

RESEARCH TRAIL

- o CRA website
- o Tax works, using search terms "volunteer" and "pay"
- o *Income Tax Act*
- o consultation with Michael Welters

² *Volunteer*, CRA Document number: 2000-0043015

³ *Ibid.*

⁴ *Stipend Paid To Volunteers*, Document number: 2006-0178011E5

⁵ *Amounts Rec'd by Volunteers*, Document number: 2000-0005985

⁶ *Stipend Paid To Volunteers*, Document number: 2006-0178011E5

Appendice #4 – Requête de Tracey Rinas pour l'achat d'équipement d'art

Proposal for Silkscreen Equipment

Why - expose multiple classes to different forms of art medium. For the initial outlay, several classes will be able to use the equipment over many years. The medium can be adapted for different screen techniques and can be used on paper and textile.

Proposed Budget - \$500.00 - \$600.00 for screens, squeegees and ink. From year to year, the costs would include new ink and paper.

Break down of costs ;

Pre-made aluminum screens 20"x24" \$43.50 ea.

X 12 screen with a 30% discount = \$365.00 Water based ink \$9.50 ea. X

4 colours initially = \$38.00 Squeegees for pulling ink \$30.00 ea. X 4 = \$120.00

Grand Total \$523.00 plus tax

If there is more money in the budget to allot to this suggestion, we could purchase more screens or ink to accommodate more students. Currently with this screen size, two students could share a single screen per art project. Other costs will include materials with which to create the image transfer. This can be as simple as a paper stencil tacked to the screen to a slightly more labour intensive photo-sensitive emulsion transfer.

Procès-verbal
de la rencontre de l'Association des Parents de l'École Rose-des-Vents
Mardi, 5 juin 2007
École Rose-des-Vents

Présents : Luc Morin - Président; Ariane Chanoine-Alimenti; Julia Stachowiak; Anne-Marie Lapointe; Hélène Roy; Annie Carnot; Marie DesRosiers; Patricia Aroca-Ouellette; Jacqueline Fefer; Estelle Pimenta; Tracy Leroux; Luce Lafontaine; Louise Plante; David Charest; Laurie Stone; Philippe Fajean; Brigitte Netherton; David Legault; Michèle Danelice; Dominique Robeyns; Gisèle Verrier – Directrice.

1. Ouverture de l'Assemblée
à 19 h 07

2. Adoption de l'Ordre du Jour

Proposée par Julia Stachowiak,
Appuyée par Anne-Marie Lapointe.
Ordre du jour adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal du 8 mai 2007.

Correction apportée par Gisèle Verrier :

Section 4. Bilan de la Directrice – Ordinateurs : ...lesquels pourront être apporté à la maison **éventuellement**.

Adoption du procès verbal du 8 mai, avec la modification apportée par Gisèle Verrier, proposée par Michèle Danelice et appuyée par Julia Stachowiak.

Procès verbal du 8 mai 2007 adopté, avec la modification de Gisèle Verrier.

4. Bilan de la Directrice.

a) Enseignant-e-s.

Estelle Pimenta représente les enseignants de Rose-Des-Vents. Egalement présentes sont Brigitte Netherton, Jacqueline Fefer et Anne Marie-Lapointe, toutes trois parents/enseignantes à RdV.

La Directrice félicite Jacqueline Fefer pour l'obtention de la position de Cyber-Pédagogue de RdV avec un pointage de .3 ou 7.5 heures par semaine. Cette position est en préparation pour les nouveaux ordinateurs portables e-book/Mac destinés aux 4^e, 5^e, 6^e et 7^e années. Jacqueline va travailler avec les enseignants pour les aider en informatique et ce dès la fin de la semaine prochaine. Ceci afin d'évaluer les défis et de mieux préparer la rentrée.

b) Frais scolaires.

La Directrice rapporte des nouvelles directives du Csf en rapport avec le jugement rendu par la Cour Suprême sur les frais scolaire L'école ne peut plus demander le remboursement, même partiel, des coûts pour les cahiers non renouvelables. Dans le passé, l'école

demandait une contribution de 30% à 50% aux parents pour les cahiers non renouvelables, tels Capsule, Math, etc.

Suite à une discussion, des suggestions sont levées : 1) Faire des photocopies (avec les contraintes que cela impose). 2) Achat de tous les cahiers par l'école, environ \$10,000 (budget de l'école réduit en conséquence pour d'autres activités). 3) Les cahiers non renouvelables (livres de math, français, écriture, grammaire, langage, arts) feraient partie de la liste des effets scolaires à acheter en septembre et seraient disponibles chez Kids Books ou autre libraire (coût substantiellement plus élevé pour les niveaux primaires (1-3) que pour les niveaux intermédiaires (4-7)). Il est suggéré par Patricia Aroca-Ouelette que les enfants qui ne les achètent pas auront des photocopies fournies par l'école (cela marquerait la différence financière entre les enfants). 4) Estelle Pimenta propose de ne faire l'achat des livres qu'une fois et de les réutiliser. Gisèle dit que la réutilisation n'est pas évidente pour les 1^e, 2^e et 3^e années. 5) Michelle Danelice avance que vu que les parents vont devoir acheter les livres et que ce faisant, ils sauvent de l'argent à l'école, l'école a donc plus d'argent. Dans ce cas, l'école va pouvoir défrayer le coût des sorties. 6) Patricia Aroca-Ouelette avance que selon la loi, tout ce qui est utilisé pour un examen doit être gratuit. 7) Il est suggéré que l'école pourrait payer les livres, les cahiers et l'école envoie la facture à l'APE. Les parents remboursent l'APE et reçoivent un reçu pour fin d'impôts. Cette proposition ne fut pas soutenue dans les mois passés. Les parents devront être avisés que la levée de fond de l'APÉ est différente des contributions pour le matériel scolaire.

Motion 1 proposée par Patricia Aroca-Ouelette : Tous les cahiers seront achetés par l'école. La motion n'est pas appuyée.

Motion 2 proposée par Patricia Aroca-Ouelette : Tous les cahiers seront ajoutés à la liste des effets scolaires à acheter en septembre par les parents. La motion n'est pas appuyée.

Motion 3 proposée par Patricia Aroca-Ouelette : L'école achète les cahiers. Pour pallier au manque de fonds, un don de 100 \$, déductible d'impôt sera demandé par l'APE aux parents. Ce don sera distribué par l'APE à l'école. La motion n'est pas appuyée.

Motion 4 proposée par Louise Gastonguay : L'école achètera certains cahiers de chaque niveau et les autres cahiers seront placés sur une liste d'effets scolaires à acheter par les parents. L'école formulera une liste de cahier à acheter pour les étudiants de chaque niveau afin que le coût soit similaire d'un niveau à l'autre et que le budget des cahiers achetés par l'école soit similaire aux années précédentes. Chaque élève partira en juin avec une liste des effets scolaires, incluant des cahiers.

Motion 4 appuyée par Patricia Aroca-Ouelette.
Vote : Majorité pour la motion 4. Une abstention.

c) Récréations pendant la construction.

300 élèves ne peuvent pas être sur le terrain de récréation en même temps sur l'heure du midi. Il est suggéré qu'il y ait deux récréations l'an prochain. Pendant que les enfants du groupe 1 mangent, les enfants du groupe 2 ont une récréation de midi. Ensuite le groupe 2 mange pendant que le groupe 1 a une récréation. Donc 150 élèves par récréation de 35 minutes.

Problème de logistique avec les repas chauds que Pia Kuittinen organise. Soit deux repas chauds servis par jour, soit alterner les journées de repas chauds entre les 2 groupes.

Patricia Aroca-Ouelette suggère que certains jours les grands enfants aillent au club de gymnastique Phoenix.

La situation de la récréation est à finaliser en septembre.

d) Départ de Roger Leclerc pour Coquitlam.

Roger a trouvé un emploi pour faire de l'enseignement et de la musique à temps plein à l'école Pionniers de Coquitlam (près de chez lui). L'école a deux besoins : musique et éducation physique. Pendant ces deux périodes par semaine de musique ou d'éducation physique, les enseignants titulaires des classes ont un temps de préparation. Discussion autour du fait que deux périodes de musique excluent l'éducation physique. Une période de musique seulement par semaine ne justifie pas l'achat d'un instrument. L'enseignant-e d'éducation physique serait aussi la personne responsable du contact avec Phoenix, la piscine, les parcs de Vancouver et de l'activité physique.

George, le directeur adjoint de RDV, pourra être responsable de la musique des petits. L'École peut également concevoir une heure de musique après les classes pour l'orchestre et une heure de chant/sensibilisation à la musique. George ne fait que 0.2 donc on pourrait entrevoir six périodes de musique par semaine. Pierre lorsqu'il n'enseigne pas l'anglais offre de l'éducation physique. L'an prochain il n'y aura plus de local de musique. Il faut encourager l'éducation physique.

Motion de Patricia : On engage un professeur d'éducation physique pour les 2 périodes de préparation des enseignant-e-s titulaires des classes. Un spécialiste en éducation physique pour les deux périodes. On fait sauter la musique.

Vote divisé mais motion acceptée.

e) Transport scolaire pour l'heure du midi :

Certains parents se sont inquiétés pour les trois minutes de transport. En ce moment un autobus fait la navette à deux reprises. Il prend un groupe, puis un autre. Ensuite il ramène un groupe puis un autre. La majorité des enfants aiment cela.

f) 2007/2008 – 14 classes :

Les maternelles approchent la création de trois classes.

g) Divers

Ne pas oublier l'exposition d'arts et de livres le mardi 12 juin entre 17 h et 19 h. De plus, les parents auront l'occasion de rencontrer, de façon informelle, la nouvelle directrice, madame Carole Massé. Le mercredi 13 juin sera consacré à la journée sportive.

5. Bilan du Président.

a) Compte rendu de l'APER.

APER (APE régionale). Réunion s'est tenue le 15 mai dernier. Les participants étaient les président-e-s et président-e-s adjoint-e-s des APE.

- Tour de table des différentes associations en présence de la Fédération des parents et du CSF. Certaines APÉ ont soulevé des problèmes de collectes de fonds. La soirée cinéma de Richmond n'a pas marché, le « Pub night » à Coquitlam a rapporté 1000 \$ en une soirée et certaines APE ont mis à jour leurs constitutions cette année.

- CSF : Le sondage du transport a connu une forte participation à travers la province. Le CSF fut surpris. Ils prévoient une nouvelle politique dans deux ans. En septembre ils vont implanter certains changements et ne prévoient pas être en mesure de nous en informer avant. Renouvellement des contrats d'autobus durant l'année qui vient. Le CSF a célébré son 10^e anniversaire le 17 novembre dernier. Tournée de toutes les écoles du CSF avec le Projet Pédagogie 2010. Succès avec le site history.ca dans une école pour les 4^e à la 9^e année. Madame Guibord a demandé une rencontre avec Luc pour parler de RDV
- FPFGB : Le sondage a été préparé par le CSF conjointement avec la Fédération des parents. D'après le sondage, la priorité #1 des parents est la sécurité et non le temps de transport. La priorité #2 est la compétence des chauffeurs et la priorité # 3 est la durée. Le CSF étudie un logiciel utilisé en Ontario pour déterminer les meilleures routes. C'est pourquoi ils ont besoin de 2 ans. Projet pilote avec 3 écoles cette année sur le partenariat qui sera implanté dans le futur. Coalition pour l'éducation de la petite enfance à l'âge adulte. Une politique de la petite enfance va être mise en place.

b) Compte rendu de la rencontre 'projet Pédagogie 2010'.

Le 29 mai.

Étaient présents Jean Watters, Claire Guibord, Martine Joseph, Renée Popov, Mario Cyr, Georges Rouget.

Objectif : Standardisation de l'information pour le CSF

38-39 écoles visitées, 20 semaines, 2 écoles par semaine.

Partage de la vision d'un CSF francophone.

Une oreille pour les préoccupations locales.

Mme. Popov : Le Clan (Powell River). Centre de leadership et d'activité de plein air en français obligatoire en 8^e année. Hébergement pour 60 enfants, été/hiver, et accepte les enfants de la 4^e à la 9^e année si les parents déboursent les frais. Activités sur mesure et par niveau. 2 projets pilotes : camp familial et camp passeport d'expédition – 5 jours avec choix de canoë, kayak ou autre. Étude démontre qu'il faut 1500 heures par année pour garder une langue. Les moments les plus mémorables dans la vie d'un étudiant sont les sorties.

M. Cyr : Présentation du vidéo pour célébrer le 10^e anniversaire du CSF. Le projet Pédagogie 2010 a 2 mandats : 1) réussite scolaire et 2) d'assurer la réussite identitaire. Le CSF perd de façon régulière 22% de la population étudiante entre la 7^e et la 8^e année. « Distributed learning » va permettre de s'inscrire dans 2 écoles. La Colombie Britannique a maintenant des « Board of Education ». Cette année il y a eu un projet pilote pour le partenariat – décentralisé le CSF et un budget est donné aux écoles. Ordinateurs pour tous les élèves à partir de la 4^e année. Rose-des-Vents sera une des dernières écoles à être décentralisé.

c) Compte rendu du tour du site de RDV avec CSF et direction.

Madame Guibord a rencontrée Luc et George (directeur adjoint) sur le site de RDV le 25 mai. Compte rendu du tour en Annexe #1. Le CSF et la direction feront un suivi. Le suivi de la direction est offert le 4 juin et est en Annexe #2. Mme. Guibord s'excuse de ne pas pouvoir offrir un suivi bientôt et le reporte à plus tard.

d) Bénévole de l'année : Présentation des nominées et vote secret.

Bénévole de l'année : Mme. Joyce Lin.

- e) Proposition d'engager un consultant pour évaluer les risques associés avec la proximité de nos enfants au chantier de construction : Présentation de Laurie Stone.

La construction a un impact sur les enfants. Laurie n'a pas d'idée quant au nombre de parents concernés. Le groupe des parents doit selon Laurie prendre action au nom des enfants. Laurie était sous l'impression que le CSF cherchait une école. Elle fut surprise de voir le développement des travaux après le congé de mars. Elle a peur pour les enfants. Les barrières qui encerclent le site offrent peu de possibilités de sorties en cas de besoin. Laurie pense que les choses doivent changer d'ici septembre.

Proposition par Laurie : qu'une personne indépendante vienne évaluer la situation de 300 enfants sur le site de RDV - la grue qui circule au-dessus du terrain de jeux, le bruit, le risque en cas de tremblement de terre. Comment la situation affecte-t-elle l'apprentissage? Laurie a fait ses recherches : SFU, Public Health, occupational Safety, WCB pour le personnel de l'école.

Proposition a été faite à M. Hanson, coordinateur et directeur de projet. Il n'a offert qu'une réponse partielle (Annexe #2).

Motion proposée par Louise : Faire une étude indépendante sur les risques pour les enfants. 2000 \$ est disponible, si nécessaire, comme dépôt de départ. Le budget de 2007-08 comprendra les coûts réels.

Tout le monde appuie. Motion adoptée.

- f) Article IV – 2. de la Constitution de l'APÉ : Demande de nominations pour le nouvel Exécutif de l'APÉ 2007 – 2008.

Demande de soumission des nominations pour l'année prochaine (Annexe #3)

6 Bilan de la Trésorière.

- a) Mise à jour des budgets pour 2006 – 2007.

Michèle a passé le budget en revue. Elle anticipe approximativement 4000 \$ d'excédent cette année. Ce montant ne reflète pas les dépenses pour la préparation de l'encan silencieux budgété mais qui n'aura pas lieu.

- b) Discussion du budget 2007 – 2008.

L'encan silencieux est annulé.

Contribution de l'APÉ pour le tremblement de terre : 4,500 \$.

Collecte de fond spécifique pour l'achat d'équipement pour un terrain de jeux.

7 Mise à jour des comités.

- a) Préparation en cas d'un tremblement de terre.

- i) Demande de \$500 pour des étagères dans le contenant.
- ii) Coût de remplir le contenant extérieur : \$12,000
- iii) Coût pour l'APÉ : \$9,000 (\$15/enfant), discussion.

Motion pour appuyer les 3 propositions avancées par David Legault et appuyée par Marie DesRosiers. Motion acceptée.

b) Nutrition.

Nécessité d'établir une politique qui éclaire un peu les parents et le personnel de l'école.
Dépense de 190 \$ pour le pique-nique du 8 juin.

c) Encan silencieux 2007.

Annulé

d) Comité confidentiel.

Pas de réunion organisée depuis la dernière rencontre de l'APE

e) Service de garde.

Vont payer 10 % et non 15 % du coût de préparation en cas de tremblement de terre

f) Lac Evans.

Intérêt uniquement si date en Septembre. Dates du 14 et 15 septembre sont offertes

8 Suivi des dossiers:

a. Programme scolaire : Discussion dans le Bilan de la directrice.

b. Effets scolaires : Discussion dans le Bilan de la directrice.

9 Date de l'AGA pour 2007 – 2008 :

Date du 18 septembre difficile pour la trésorière. Motion par David pour le 25 septembre 2007, appuyée par Marie DesRosiers. Motion acceptée par la majorité.

10 Divers

Rien de spécial à signaler.

11 Levée de l'Assemblée : 22h.



Préparé par : Dominique Robeys
Secrétaire Intérim
APE Rose-des-Vents

Date : le 26 juillet 2007.

Appuyé : 16 octobre 2007

Président : Luc Morin

ANNEXE #1

Compte-rendu de la rencontre du 25 mai sur le site de Rose-des-Vents.

Présents : Claire Guibord, Membre du Conseil d'administration du Csf
Georges Philippe Rouget, Directeur adjoint École Rose-des-Vents
Luc Morin, Président de l'APÉ de Rose-des-Vents.

Le but de la rencontre est de soulever les inquiétudes des parents de l'école Rose-des-Vents face à l'impact du chantier de construction sur différents aspects de la sécurité des enfants à l'école. Une communication a été établie entre le chantier de construction et l'école et M. Rouget est la liaison. Une rencontre prend place à tous les deuxièmes mardis matins et la prochaine rencontre aura lieu le 5 juin.

Les points suivants furent soulevés par Luc Morin avec Mme. Guibord et M. Rouget :

- **Sécurité des enfants à l'extérieur de la portable avant, durant les heures de classe :** Il y avait 2 clôtures de chaque côté de la portable auparavant. Aucune supervision n'est offerte aux enfants lorsqu'ils sortent des portables durant les heures de classe pour aller aux toilettes. La portable de l'avant contient des classes de niveau 1 et 2. Il arrive que des enfants prennent un peu plus de temps pour aller aux toilettes et passent du temps sans supervision à l'extérieur de l'école, entre la portable et l'école. Il est suggéré de réinstaller les clôtures telles qu'elles étaient et/ou adopter un système de compagnon lorsqu'un enfant quitte la classe durant les heures de classe. La direction fera un suivi.
- **Les bruits et les vibrations associés avec la construction sur les 2 nouvelles classes dans la section nord de l'école :** 2 nouvelles classes seront créées en septembre 2007 dans la section nord de l'école. Présentement ces locaux sont utilisés comme classe de musique et salle d'ordinateur. Aucun enfant ne passe une longue période dans ces locaux présentement mais la situation sera très différente en septembre puisque ces 2 locaux seront des classes permanentes. La location de ces 2 classes est immédiatement adjacente au chantier de construction. Le bruit et les vibrations de la construction devront être adressés pour permettre un environnement sain à l'éducation. Une insonorisation adéquate devra être installée avant septembre. Le Csf fera un suivi.
- **Utilisation du site de RdV par la construction :**
 - o Afin de minimiser les chances de tout accident potentiel, il est important que la grue ne puisse pas survoler la cour d'école lorsque les enfants sont dans la cour d'école. La grue se doit de survoler la rue Baillie lors des récréations et des heures de repas. La direction et le Csf feront un suivi.
 - o La compagnie de construction devrait faire des démarches avec la ville de Vancouver afin d'obtenir la permission d'utiliser l'espace au-dessus des trottoirs et la rue, pour entreposer l'équipement qu'il leur est nécessaire et ainsi libérer la partie ouest du site pour agrandir la cour d'école. D'après les discussions de Luc Morin avec la ville de Vancouver, cette démarche n'est qu'une formalité puisque la ville comprend la situation restreinte de la cour d'école. La surface de l'espace libéré pourrait redevenir du gazon comme précédemment. Le Csf fera un suivi.
 - o Tout devrait être fait afin d'accélérer la construction de la nouvelle cour d'école de l'autre côté de la rue Willow, afin qu'au moins une portion puisse être utilisée à partir de novembre, alors qu'il ne sera plus possible d'utiliser le Parc Montgomery par les enfants de RdV. Le Csf fera un suivi.
- **Sortie d'urgence de la cour d'école (nord) :** Dans l'éventualité d'une urgence forçant la sortie rapide de tous les enfants de la cour nord, il est impératif d'apporter des changements pour

faciliter l'évacuation rapide des enfants. Présentement une seule sortie de 1 mètre de large est disponible pour évacuer les enfants de la cour nord. Il y a des moments où près de 200 enfants sont présents dans cet espace. Les 2 clôtures présentement localisées entre l'école et la rue Willow doivent être enlevées pour faciliter l'évacuation rapide de cet espace. La clôture le long de la rue Willow pourra demeurer barrer durant les heures de classes pour des raisons de sécurité. Accès aux toilettes pour les enfants, dont les classes sont dans la portable arrière, force l'école à ne pas pouvoir barrer la porte arrière de l'école durant les heures de classe. Il faudra ajouter 2 barrières, une de chaque côté, à l'escalier en ciment afin de prévenir les accidents. La direction et le Csf feront un suivi.

- **La clôture inadéquate adjacente au site de construction :** La clôture entre la cour nord et le site de construction se doit d'être réévaluée. Une clôture plus haute (minimum 12 pieds) doit être installée à cette location afin d'éviter que les enfants perdent par mégarde, du côté du chantier, des objets avec lesquels ils jouent (ballons, etc.). Cette clôture se doit d'être revêtue d'un tissu qui préviendra la possibilité de petits projectiles causés par la construction (roches, ciment, etc.) de blesser par mégarde un enfant jouant dans la cour nord. De plus, cette clôture se doit d'être bien enracinée dans le sol puisque beaucoup d'enfants ont tendance à grimper les clôtures. Le Csf fera un suivi.
- **Commentaires apportés sur la planification du site durant la construction :**
 - Dans le futur, la construction ou la rénovation d'une école qui demeure opérationnelle durant la construction, devrait être analysée par un consultant travaillant pour le Csf et dont le but serait d'optimiser le site de construction pour l'école plutôt que de se fier au consultant de la compagnie de construction engagé. L'intérêt des enfants d'une école devrait prendre priorité sur l'aisance d'utilisation d'un site de construction par la compagnie de construction. À RdV, peu d'efforts ont été démontrés pour minimiser l'impact de la construction sur la population étudiante. Les enfants de RdV ont été laissés avec une cour d'école trop petite pour sa population.
 - Le manque de planification a créé une situation dans la cour sud qui a vu la destruction d'un espace vert pour accommoder du stationnement, qui par la suite s'est avéré ne pas être requis dû à une solution qui identifia du stationnement supplémentaire à l'avant de l'école, créant ainsi une plus grande cour d'école que prévue. L'espace vert de la cour sud est maintenant du gravier. Maintenant que la cour sud est plus petite, le personnel de surveillance a dû aussi improviser, en alternant l'accès aux classes de maternelle et de 1^{ère} année à la section de jeu de la cour, afin de minimiser les altercations entre enfants. Plus de 100 enfants utilisent la cour sud.
 - La priorité d'utilisation de la cour nord s'est avérée plus importante pour l'équipement de la construction (portables, entreposage, etc.) que pour celle de l'activité physique des enfants puisque plus d'espace fut réservé pour l'équipement de la construction que pour une cour d'école appropriée pour près de 200 enfants. Une portion des enfants utilisant la cour nord est maintenant transférée par autobus au Parc Montgomery sur l'heure du midi, pour diminuer l'impact du manque d'espace dans la cour nord. Cette situation n'est pas idéale pour la sécurité des enfants, puisque ces derniers utilisent le système routier de Vancouver, et encourent les dangers associés avec cette situation, pour le simple plaisir d'aller jouer à l'extérieur. Le bien-être des enfants aurait dû avoir pris priorité sur l'équipement de la construction. Cette solution ne peut qu'être temporaire, car le Vancouver Parks Board ne permet pas l'utilisation de ses parcs durant la saison des pluies. Si rien n'est fait d'ici novembre, une fois de plus la cour nord devra accommoder près de 200 enfants.
 - L'impact noté aujourd'hui dans la cour nord doit être mis en perspective que les enfants de la 6^e et 7^e furent au Parc Montgomery durant notre visite du site. La surpopulation de la cour d'école a pour résultat qu'il y a plus de petites blessures et d'altercations parmi nos

enfants, d'après le personnel de surveillance, bien que cette observation soit difficile à quantifier par l'école.

Les parents de Rose-des-Vents apprécient l'opportunité de pouvoir partager ses inquiétudes avec le Csf et la direction de l'école.

ANNEXE #2

Mardi 29 mai 2007 11:04:57

Message

De : GeorgesPhilippe Rouget

Sujet : rencontre avec Bob Hanson

A : Gisele Verrier

Bonjour!

J'ai eu la chance de rencontrer Bob Hanson, le gestionnaire de la construction CSF-Secondaire dont voici les réponses suivantes aux questions soulevés lors de notre dernière rencontre:

1. Il serait possible d'enlever la clôture séparatoire qui mène aux escaliers du côté ouest de l'école tout près des portatives. M. Hanson recommande pour des raisons de sécurité de retenir la partie au flanc des escaliers par contre.
2. M. Hanson a constaté qu'en aucun temps est-ce que la grue opère au dessus de la cour d'école ou de l'école - cela fait partie des reglements de sécurité de construction.
3. La majeure partie de la construction du mur contre l'école sera completé au courant de l'été et M. Hanson recommande d'attendre au mois de septembre pour ensuite évaluer s'il y aura des problèmes de bruits, bien qu'il n'anticipe pas de dérangments majeures.
4. L'implication de Heatherbrae sur le terrain Eric Hamber se termine cette semaine et retombe ensuite sous la responsabilité de Parks Board. Malheureusement, M. Hanson constate que Parks Board exige un an d'attente avant utilisation du terrain pour permettre l'enracinage de la pelousse. Or il ne sera pas possible d'expédier l'accès à cet espace.
5. La compagnie de construction a besoin de tout le terrain, alors il ne sera pas possible de libérer une partie de la cour d'école. L'utilisation de cet espace fait partie de l'entente contractuelle entre Heatherbrae et CSF..
6. Les clôtures peuvent être recouvertes d'un matériel POLY noir pour protéger contre des projectiles, mais M. Hanson, dans son opinion professionnelle, ne crois pas qu'il y danger de projectiles traversant les clôtures.
7. Une clôture peut être installé pour éviter que les enfants passent dans le stationnement sud; il faudra tout de même garder une ouverture pour permettre les livraisons et l'entrée au publique.

Georges Rouget,
Directeur-Adjoint/ Vice-principal
École Rose-des-Vents
Tel. 604 267-9022
Fax. 604 267-9023
Conseil scolaire francophone, C.B.,
School District 93 B.C..

ANNEXE #3

Association des Parents de l'École Rose-des-Vents
Positions pour l'année 2007 – 2008
Demandes de nominations

(Un rappel que toutes les positions sont pour une année et doivent être réélues à chaque année)
 Prière de soumettre vos nominations avant l'AGA du 18 septembre 2007, par écrit à lucmorin@shaw.ca (pour le Service de garde à helene.cote@ubc.ca).

Position	Description	Composition	Nomination
Comité exécutif			
Président(e)	Voir Constitution de l'APÉ http://rosedesvents.org/frcomite.htm	Parent(s)	
Président(e) – Adjoint(e)	Voir Constitution de l'APÉ http://rosedesvents.org/frcomite.htm	Parent(s)	
Trésorier(e)	Voir Constitution de l'APÉ http://rosedesvents.org/frcomite.htm	Parent(s)	
Secrétaire	Voir Constitution de l'APÉ http://rosedesvents.org/frcomite.htm	Parent(s)	
Autres comités			
Planification scolaire	Assiste au développement du programme scolaire.	Parent(s) + Direction	
Nutrition	Développement des règlements pour l'école	Parent(s) + Enseignant(e) (s)	
Transport	Assiste au bon fonctionnement du transport à l'école.	Parents(s) + Direction	
Préparation en cas de tremblement de terre	Développement des règlements et du matériel pour l'école	Parent(s) + Direction + Autre	
Repas chauds	Développement et fonctionnement des repas chauds (organise les paiements).	Parent(s)	
Pizza partage	Développement et fonctionnement des repas pizza (organise les paiements).	Parent(s)	
Distribution du lait	Développement et fonctionnement de la vente du lait (organise les paiements).	Parent(s)	
Terrain de jeux	Développement du futur terrain de jeux du côté est (Budget \$12000 et plus)	Parent(s) + Direction	
Coordination des évènements sociaux	Coordinateur(trice)	Parent(s)	
	Lac Evans		
	Halloween		
	Panier de Noël		
	Foire du livre		
	Souper St Valentin		
	Piques niques		
	Danses		

Confidentiel RdV/Csf	Participe aux rencontres avec le Csf pour l'obtention d'un futur site de RdV	2 Parents	
Boussole	Fait la liaison et organise la livraison des items de l'école pour La Boussole	Parent(s)	
Budget	Développement du budget de l'APÉ pour l'an prochain	Parent(s)	
Bulletin de nouvelles	Rédige le(s) bulletin(s) de nouvelles pour les parents durant l'année scolaire.	Parent(s)	
Représentants de classe	Représentants de la Division 1 Maternelle – Mme. Marielle Last et	2 Parents	
	Représentants de la Division 2 Maternelle – Mme. Estelle Pimenta	2 Parents	
	Représentants de la Division 3 Maternelle – Mme. Mylène Boulanger	2 Parents	
	Représentants de la Division 4 1 ^{ère} - Mme. Brigitte Attali-Netherton	2 Parents	
	Représentants de la Division 5 1 ^{ère} année – Mme. Caroline Morin	2 Parents	
	Représentants de la Division 6 1 ^{ère} /2 ^{ième} année –	2 Parents	
	Représentants de la Division 7 2 ^{ième} année – Mme. Marilou Boulerice	2 Parents	
	Représentants de la Division 8 2 ^{ième} /3 ^{ième} année –	2 Parents	
	Représentants de la Division 9 3 ^{ième} année – Mme. Shahpar Shoai et Mme. Anne-Marie Lapointe	2 Parents	
	Représentants de la Division 10 3 ^{ième} année – Mme. Josée Hémond	2 Parents	
	Représentants de la Division 11 4 ^{ième} année – M. Pierre Gaulupeau	2 Parents	
	Représentants de la Division 12 5 ^{ième} année – Mme. Zohra Sehboub	2 Parents	
	Représentants de la Division 13 5-6 ^{ième} année – M. Yvan Duguay	2 Parents	
	Représentants de la Division 14 6-7 ^{ième} année – Mme. Jacqueline Fefer	2 Parents	
Service de garde	Élection lors de l'AGA du Service de garde	Parent(s)	